



ACTES DU CONSEIL SUPERIEUR

DE LA SOCIETE SALESIENNE

SOMMAIRE.

- I. **Lettre du Recteur Majeur sur le Centenaire de la Règle salésienne** (p. 3).
Don Bosco nous parle dans les Constitutions — Ce doit être une célébration fructueuse.
 1. **Pour Don Bosco l'approbation fut le sceau de Dieu** — Fidélité à la Règle est fidélité à la mission. — Les Constitutions sont nées de la vie vécue. — 1874: l'approbation définitive. — 2. **Cent années de fidélité dynamique.** — Le texte continue à se développer. — Le Concile a demandé: une révision radicale. — La préparation a été large et sérieuse. — Un texte moins juridique et plus spirituel. — 3. **La Règle dans la pensée de Don Bosco.** — Pour que la Congrégation puisse durer. — La Règle, expression du dessein de Dieu. — L'observance guidée par la charité. — 4. **La pratique de la Règle aujourd'hui.** — Une réaction émotive. — La Règle défend la personne et la communauté. — La Règle favorise la communion salésienne. — La fidélité à la Règle est un problème de foi. — Un message à transmettre aux jeunes générations.
- II. **Dispositions et normes** (p. 45).
 Dispositions relatives à l'art. 196 des Constitutions.
- III. **Communications** (p. 47).
 1. Les Missions demandent du personnel. — 2. Vers le Congrès Mondial des Salésiens Coadjuteurs. — 3. Nominations. — 4. Le Cours pour les Maîtres de noviciat. — 5. Les Cours de Formation permanente. — 6. Conférence sur la Pastorale des jeunes parmi les émigrés. — 7. Le Congrès européen sur le Système Préventif. — 8. Conférence sur « L'école et la mission salésienne ». — 9. Journées d'orientation des vocations. — 10. Solidarité fraternelle.
- IV. **Activités du Conseil Supérieur** (p. 62).
- V. **Documents** (p. 67).
 1. Nouveau Nécrologe salésien. — 2. Message à propos du Centenaire des Constitutions.
- VI. **Extraits des Chroniques provinciales.** (p. 70).
 1. L'École des Parents. — 2. « Exercices spirituels » d'engagement fort. — 3. Pourquoi le Juvénat à Nong Hin. — 4. Pour les garçons, messe libre et joyeuse? — 5. Nouvelles en bref.
- VII. **Magistère pontifical** (p. 77).
 1. Plus d'union pour une action plus efficace — 2. Apprenons à parler avec le Seigneur. — 3. Comment vivre la foi dans la société de consommation. — 4. Une mentalité nouvelle après l'heure du bien-être. — 5. Le sport, école de vertus humaines.
- VIII. **Nécrologe.** — Première liste pour 1974 (p. 91).





ACTES DU CONSEIL SUPERIEUR

DE LA SOCIETE SALESIENNE

SOMMAIRE.

- I. **Lettre du Recteur Majeur sur le Centenaire de la Règle salésienne (p. 3).**
Don Bosco nous parle dans les Constitutions — Ce doit être une célébration fructueuse.
 1. **Pour Don Bosco l'approbation fut le sceau de Dieu** — Fidélité à la Règle est fidélité à la mission. — Les Constitutions sont nées de la vie vécue. — 1874: l'approbation définitive. — 2. **Cent années de fidélité dynamique.** — Le texte continue à se développer. — Le Concile a demandé: une révision radicale. — La préparation a été large et sérieuse. — Un texte moins juridique et plus spirituel. — 3. **La Règle dans la pensée de Don Bosco.** — Pour que la Congrégation puisse durer. — La Règle, expression du dessein de Dieu. — L'observance guidée par la charité. — 4. **La pratique de la Règle aujourd'hui.** — Une réaction émotive. — La Règle défend la personne et la communauté. — La Règle favorise la communion salésienne. — La fidélité à la Règle est un problème de foi. — Un message à transmettre aux jeunes générations.
- II. **Dispositions et normes (p. 45).**
 Dispositions relatives à l'art. 196 des Constitutions.
- III. **Communications (p. 47).**
 1. Les Missions demandent du personnel. — 2. Vers le Congrès Mondial des Salésiens Coadjuteurs. — 3. Nominations. — 4. Le Cours pour les Maîtres de noviciat. — 5. Les Cours de Formation permanente. — 6. Conférence sur la Pastorale des jeunes parmi les émigrés. — 7. Le Congrès européen sur le Système Préventif. — 8. Conférence sur « L'école et la mission salésienne ». — 9. Journées d'orientation des vocations. — 10. Solidarité fraternelle.
- IV. **Activités du Conseil Supérieur (p. 62).**
- V. **Documents (p. 67).**
 1. Nouveau Nécrologe salésien. — 2. Message à propos du Centenaire des Constitutions.
- VI. **Extraits des Chroniques provinciales. (p. 70).**
 1. L'École des Parents. — 2. « Exercices spirituels » d'engagement fort. — 3. Pourquoi le Juvénat à Nong Hin. — 4. Pour les garçons, messe libre et joyeuse? — 5. Nouvelles en bref.
- VII. **Magistère pontifical (p. 77).**
 1. Plus d'union pour une action plus efficace — 2. Apprenons à parler avec le Seigneur. — 3. Comment vivre la foi dans la société de consommation. — 4. Une mentalité nouvelle après l'heure du bien-être. — 5. Le sport, école de vertus humaines.
- VIII. **Nécrologe. — Première liste pour 1967 (p. 91).**

I. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR
SUR LE CENTENAIRE DE LA REGLE SALESIENNE

DON BOSCO NOUS PARLE DANS LES CONSTITUTIONS

Rome, avril 1974

Bien chers confrères et fils,

Come je l'ai rappelé récemment, le 3 avril de cette année marque le Centenaire de l'approbation de nos Constitutions par l'Eglise.

Vous comprenez tous l'importance et le sens de cet évènement. Ce n'est pas par hasard que, même dans la société civile, les nations commémorent le jour de la naissance de leur Constitution en lui donnant, chaque année, un cachet particulier.

Pour nous Salésiens (et pas seulement pour nous) le Centenaire des Constitutions représente un évènement historique, dont l'incidence sur la vie, sur le devenir et sur la réalisation de la vocation salésienne dans l'Eglise apparaît évidente même avec un simple regard rétrospectif et panoramique sur tout ce qui est allé en se développant progressivement dans notre famille au cours de ces cent années.

Tout fait penser que, grâce à Dieu, l'évènement du lointain 1874 continuera à se projeter dynamiquement fécond aussi dans l'avenir, en surmontant les difficultés inévitables qui accompagnent, dans l'histoire, de la vie aussi bien des hommes que des sociétés humaines et ecclésiales.

Mais nous devons reconnaître que cela ne se fera pas automatiquement, comme par l'effet d'une loi physique: bien au contraire! Le développement fécond de la vocation salésienne, qui a reçu ce jour-là le sceau de l'authenticité, est subordonné à l'action de l'homme; plus clairement, des Salésiens, qui sont appelés, dans les diverses générations, à recueillir le précieux héritage paternel. L'histoire ecclésiastique confirme largement cette affirmation.

Ce doit être une célébration fructueuse

Dans une telle perspective, une évocation du Centenaire des Constitutions ne peut, à mon avis, se tarir dans un souvenir simple et peut-être sentimental, ou dans une satisfaction d'un passé certainement riche et glorieux; elle doit devenir, au contraire, un stimulant pour nous à continuer et à développer, pour aujourd'hui et pour demain, toutes les valeurs spirituelles et apostoliques contenues dans notre « code de vie ». Plus concrètement, l'évocation doit amener tous les Salésiens des « années septante » à vivre aujourd'hui avec une conviction justifiée et un généreux enthousiasme ces valeurs que Don Bosco nous a offertes dans les Constitutions, et que nous avons embrassées — en joyeuse liberté et en pleine conscience — comme guide sûr et discret dans le cheminement rêvé de notre vocation.

C'est dans cette ligne et avec ces préoccupations que, tout en invitant les Provinciaux et les Directeurs à promouvoir des initiatives culturelles, spirituelles, liturgiques opportunes qui mettront en valeur et rendront fructueuse, au cours de l'année, la célébration de cet anniversaire — que je viens ici proposer, à vous et à moi, quelques réflexions. Elles répondent à un besoin du cœur pour celui qui se souvient de nos origines riches de dons vraiment extraordinaires et d'enseignements dignes de méditation; et elles veulent en même temps offrir des arguments et des motifs pour rendre notre adhésion aux Constitutions non seulement convaincue, mais amoureuse et enthousiaste.

Il me semble que ce sera précisément un réveil d'estime fidèle, sincère et active pour Don Bosco qui nous parle dans les Constitutions, ce qui donnera à chaque Salésien, et à chaque communauté qui travaille en ces temps difficiles, l'enthousiasme, la générosité et la « joie de la vocation » qui caractérisaient les premiers Salésiens de la Congrégation naissante.

1. POUR DON BOSCO, L'APPROBATION A ÉTÉ LE SCEAU DE DIEU

Dans une circulaire du 15 août 1875, Don Bosco présente aux confrères le texte des Constitutions définitivement approuvées par le Saint-Siège, le 3 avril 1874. Il s'exprime ainsi: « Nous devons saluer cet événement comme un des plus glorieux pour notre Société; comme un acte qui nous assure que dans l'observance de nos Règles, nous reposons sur des bases solides, inébranlables et sûres » (1).

Pour Don Bosco la double approbation définitive de la Congrégation fondée par lui (19 février 1869) et du texte des Constitutions (3 avril 1874), n'était pas seulement un acte formel par lequel l'Église reconnaissait son oeuvre: c'était le sceau par lequel Dieu, par l'entremise de la hiérarchie comprise « comme instrument indispensable, institué et voulu par le Christ comme moyen chargé de traduire le message du Verbe en un langage expérimentable » (2), reconnaissait la voix mystérieuse qui avait résonné à ses oreilles d'enfant dans le songe de ses neuf ans et qui, par la suite, l'avait conduit par des voies admirables, de manière toujours plus précise, à devenir fondateur d'une oeuvre qui se consacrerait au bien des jeunes.

(1) *Constitutions*, Appendice, p. 233.

(2) *Discours de Paul VI* du 5-5-1965.

Pour lui, la voix divine qui s'était exprimée « de deux manières différentes, merveilleuses et convergentes » (3), était la garanti la plus solide que l'oeuvre qu'il avait entreprise au milieu de difficultés indicibles était vraiment voulue par Dieu; et qu'en suivant cette voie que la Providence avait si prodigieusement tracée, lui et ses fils pourraient voir se réaliser progressivement ce merveilleux avenir dont la voix mystérieuse indique au fur et à mesure des horizons toujours plus vastes. D'où l'insistance de Don Bosco et de ses successeurs à la fidélité.

Fidélité à la Règle est fidélité à la mission

Tout le développement successif de l'oeuvre salésienne démontre qu'il ne s'était pas agi là de pieuses illusions. Cinquante ans après cette approbation, don Rinaldi pouvait s'écrier dans une lettre adressées à tous les confrères pour célébrer le Jubilé d'Or de nos Constitutions: « En cinquante ans, ces Constitutions ont déjà sauvé des centaines de milliers de jeunes...; elles ont déjà sanctifié de très nombreux confrères: qu'il suffise de rappeler don Rua, don Beltrami, don Czartoryski, Dominique Savio...; et avec eux tous les autres qui nous ont laissé de lumineux exemples de sainteté que nous rappelons avec une très grande vénération, comme don Bonetti, don Belmonte, don Sala, don Durando, don Lazzero, don Rocca, don Bertello, don Lemoyne, don Cerruti, don Bretto, Mgr. Fagnano, Mgr. Costamagna, Mgr. Marengo, et, le premier de tous, mon inoubliable prédécesseur don Albera » (4).

Cent ans après, certains de ces noms sont déjà entrés, ou sont sur le point d'entrer, dans les fastes de l'Eglise avec l'auréole des saints; le souvenir des autres s'est peut-être estompé

(3) *Ibid.*

(4) Don RINALDI, *Atti del Capitolo Superiore*, n. 23 du 24-1-1974, p. 193.

dans nos générations, mais leur liste pourrait facilement être mise à jour avec une très longue série d'autres noms dont le souvenir est plus vivant et plus récent. Mais de tous, connus et inconnus il reste « cette immense floraison d'oeuvres et d'activités, dues à leur zèle et à leurs sacrifices » (5), qui font de la Congrégation salésienne « un des faits les plus notables, les plus bénéfiques, les plus riches de promesses du catholicisme aux XIX^e et XX^e siècles » (6).

Au lieu de nous remplir d'un orgueil stérile, ces phrases devraient susciter en nous un sentiment de perplexité en raison de la responsabilité que nous avons vis-à-vis de Dieu et de tous les confrères qui nous ont précédés; parmi eux des hommes extraordinaires n'ont pas manqué, mais beaucoup — la plupart — ont été des hommes ordinaires, avec leurs inévitables défauts; mais ils ont été fidèles: ils ont transmis intact l'héritage qu'ils avaient reçu, ils ont marché sur la voie que don Bosco leur avait indiquée, et le Seigneur n'a pas manqué d'opérer des prodiges à travers leur humble travail.

Don Bosco avait dit: « Notre Congrégation a devant elle un heureux avenir préparé par la divine Providence, et sa gloire durera aussi longtemps qu'on observera fidèlement nos Règles » (7). Notre avenir est donc un problème de fidélité: fidélité non pas tant à un code de règles, mais à l'esprit, à la vie que ce code exprime, qu'il contient, qu'il transmet.

Les Constitutions sont nées de la vie vécue

Avant d'être une règle écrite, nos Constitutions ont été, de fait, une vie.

(5) PAUL VI, *Discours aux membres du XX^e Chapitre Général.*

(6) *Ibid.*

(7) *Memorie Biogr.*, 17, 279.

Dans la lettre circulaire citée, don Rinaldi affirme: « Les Constitutions sont l'âme de notre Société, et celle-ci a été l'âme de toute la vie de Don Bosco. Aussi nous pouvons dire que, dans les Constitutions, nous avons Don Bosco tout entier: son idéal du salut des âmes; sa perfection au moyen des saints vœux; son esprit de suavité, d'amabilité, de tolérance, de piété, de charité, de sacrifice » (8).

Cet esprit contenu en germe dans le premier songe fait par Don Bosco à l'âge de neuf ans (où il voit de façon confuse sa future mission), est mis en pratique dans la maison des Becchi, dans le climat éducatif créé par l'incomparable maîtresse d'éducation chrétienne que fut Maman Marguerite. Des germes que la Providence ira peu à peu mûrissant et déterminant presque par des ébauches successives.

Dans la mesure où la volonté de Dieu se manifestait avec une plus grande clarté, Don Bosco « tranquillement, sans hâte, mais avec une ténacité et une constance admirables, étudie, consulte, prie, fait des démarches pour fonder une société; et à la longue il prépare insensiblement les premiers sujets, sans jamais parler ni de liens, ni de vœux, ni de Congrégation » (9).

C'est à juste titre qu'on « peut dire que Don Bosco est créateur, plus que fondateur, de sa société, car il a su tirer de rien ses sujets, en les faisant croître autour de lui et en leur transmettant peu à peu son esprit ». « Don Bosco — affirme encore don Rinaldi — a écrit les articles de ses Constitutions d'abord dans l'esprit et dans la vie de ceux qu'il avait choisis pour ses fils, et il ne les a fixés et ordonnés sur papier que lorsqu'il lui a semblé qu'ils correspondaient au but qu'il s'était proposé » (10).

(8) Don RINALDI, *o.c.*, p. 177.

(9) *Ibid.*, p. 178.

(10) *Ibid.*

1874: l'approbation définitive

Nous pouvons déjà apercevoir la première formulation d'une « codification écrite » initiale des Constitutions salésiennes dans le Règlement de l'Oratoire de 1847 (11). Dans la minuscule cellule de l'Oratoire telle que nous la voyons décrite, apparaissent les traits timides de la structure du futur organisme. Toutefois, la première véritable ébauche de son projet de Congrégation doit être considéré celle qu'il présenta à Pie IX en 1858: en lui présentant cette esquisse initiale de nos futures Constitutions, il pouvait affirmer en toute sincérité: « Voici, très Saint Père, ...le règlement qui contient la discipline et l'esprit qui guident depuis vingt ans ceux qui employent leurs fatigues dans les Oratoires » (12).

Résumant avec bonheur et autorité le noyau fondamental de cette esquisse de Constitutions qui dessinait le visage de la future Congrégation, don Rinaldi la présentait ainsi: « Pas de coercitions, mais le lien de la charité fraternelle afin de ne former qu'un seul coeur pour acquérir la perfection dans l'exercice de toute oeuvre de charité spirituelle et corporelle envers les jeunes, spécialement envers les plus pauvres, et dans le soin des vocations ecclésiastiques; pas de préoccupations pour les choses matérielles, mais chacun — tout en conservant ses droits — est réellement comme s'il ne possédait plus rien; pas d'attachement à sa volonté propre, mais obéissance tellement filiale au Supérieur que celui-ci n'ait plus besoin de commander; pas beaucoup de pratiques de piété en commun, mais l'exercice de l'union à Dieu dans la plénitude de la vie active qui est le signe distinctif et la gloire de ses fils.

« Don Bosco entendait former une famille, plutôt qu'une société: une famille basée presque uniquement sur la paternité

(11) Il fut publié en 1852, cfr. *M.B.*, 3, 93 et suiv.

(12) *M.B.*, 5, 881.

suave, aimable, vigilante du Supérieur, et sur l'affection filiale, fraternelle des sujets; tout en maintenant le principe de l'autorité et de la subordination équivalente, il ne désirait pas de distinction, mais l'égalité entre tous et en tout » (13).

Un tel projet de vie condensé dans les Constitutions, dans ses diverses phases d'approbation (23 juillet 1864: « decretum laudis »; 19 février 1869: approbation définitive de la Société; 3 avril 1874: approbation définitive des Constitutions) devra passer par les entraves de la mentalité et du droit en vigueur. Dans tout ce laborieux itinéraire, Don Bosco se laissera guider par son tempérament pratique, souple, mais surtout par sa foi vive en la Providence qui conduit les évènements.

Si d'un point de vue purement humain on peut peut-être penser que dans un tel processus de nouvelle élaboration des Constitutions, nous pouvons penser, dans une vision de foi, qu'un tel réajustement temporaire a été providentiel: les temps n'étaient pas encore mûrs. Si Don Bosco avait alors insisté sur la réalisation intégrale de son projet, la Congrégation salésienne n'aurait peut-être pas eu cet élan, à la fois unitaire et souple, et ce développement prodigieux qu'elle a eus.

2. CENT ANNÉES DE FIDÉLITE DYNAMIQUE

La date du 3 avril 1874 a donc marqué une étape déterminante dans l'histoire du texte de nos Constitutions: en effet, celui-ci était devenu, grâce à l'approbation définitive du Saint-Siège, un point de repère constant pour les générations futures pour

(13) Don RINALDI, *o.c.*, p. 179.

connaître la physionomie, les lignes fondamentales de la Congrégation, telles qu'elles avaient été voulues par le fondateur. Mais la date du 3 avril n'a nullement déterminé la fin de son évolution.

Né de la vie, le texte des Constitutions a continué à se développer et à s'adapter aux situations nouvelles qui se créaient petit à petit, en suivant pas à pas la croissance vitale de la Congrégation: réellement comme le germe qui sans changer de nature devient frêle tige, arbuste, plante, et sait au moment opportun, suivant l'alternance des saisons, produire des bourgeons, des fleurs, des fruits.

Le texte a continué à se développer

L'intégration du projet fondamental, approuvé par le Saint-Siège, a commencé encore du vivant de Don Bosco, et a continué dans les premières années du Rectorat de don Rua, dans les Chapitres Généraux qui se sont succédés avec un rythme constant tous les trois ans de 1874 à 1904: c'est dans ceux-ci que furent lancés les Règlements spéciaux concernant les Supérieurs (du Recteur Majeur aux Provinciaux et aux Directeurs), les maisons de formation, le Règlement pour la célébration du Chapitre Général.

Avant d'être présentées au Saint-Siège pour leur approbation, ces normes ont été « salésiennement » contrôlées à travers l'expérience. Ce n'est qu'après avoir été longuement expérimentées (28 ans!) qu'elles ont été revues et coordonnées en un texte unique au X^e Chapitre Général: certaines d'entre elles, présentées au Saint-Siège allèrent compléter le texte des Constitutions; les autres formèrent le corps des Règlements.

Il me paraît important de souligner l'esprit avec lequel les membres du X^e Chapitre Général ont travaillé. Dans les « Annales », don Ceria affirme que, dans les discussions longues et quelquefois animées, aucune tendance innovatrice ne s'est manifestée,

mais le souci de ne pas perdre de vue la Règle donnée par Don Bosco a été unanime, constant et reconnu » (14).

Evidemment, en tant d'années une croissance s'était opérée: la petite semence était devenue un arbre luxuriant qui répandait son ombre en-deçà et au-delà de l'océan; la cellule initiale uniforme s'était peu à peu structurée, s'était organisée en maisons, en Provinces; mais la sève qui du tronc reflue dans les branches restait unique; de même que la racine dont tout l'arbre tire la nourriture: Don Bosco. Non pas un Don Bosco imaginaire, mais le Don Bosco réel, concret, tel qu'il s'était exprimé dans les Règles données à sa Congrégation, et tel qu'il revivait en la personne de son successeur. Vraiment, en donnant un démenti aux craintes qui s'étaient fait jour à sa mort, Don Bosco avait réussi à former une Congrégation solide et compacte, il avait su créer dans ses fils « une consanguinité spirituelle, une "famille" où est reconnaissable un même type, un même timbre dans l'activité éducative et dans les autres oeuvres » (15).

Des adaptations douloureuses ont été nécessaires

Si l'apport des premiers Chapitres Généraux a été important pour l'achèvement du texte des Constitutions afin de s'adapter toujours mieux au rythme de développement de la Congrégation, la capacité d'adaptation de la Congrégation elle-même aux dispositions du Saint-Siège ne s'est pas montrée moindre, et cela en matière de discipline religieuse: en ceci aussi se vérifiait la fidélité totale à une attitude de base de l'esprit du fondateur.

La plus importante de ces attitudes fut la révision des Constitutions afin qu'elles soient conformes aux normes du Code de Droit Canonique (révision approuvée par le Saint-Siège, le 19 juin 1923); mais ce ne fut certes pas la plus douloureuse.

(14) E. GERIA, *Annali*, 3, 557.

(15) P. STELLA, *Don Bosco*, 2, 406.

Dans la pensée et dans la pratique de Don Bosco, le Supérieur salésien n'était ni un bureaucrate, ni un fonctionnaire, ni le simple tuteur de la discipline religieuse: c'était le père spirituel de la communauté éducative, et il en était aussi le confesseur ordinaire. Il ne pouvait en être autrement d'une Congrégation qui voulait se structurer comme une « famille spirituelle ».

La structure voulue par Don Bosco pour sa Congrégation, fortement centrée dans le cœur pastoral du Supérieur avec son rôle spécifique de père spirituel de la communauté, ne voulait pas autre chose que souligner la primauté que Don Bosco donnait aux personnes plutôt qu'à l'organisation, à la charité plutôt qu'à une loi, au bien spirituel et physique de chacun plutôt qu'aux instances de l'économie et de l'efficacité. Tout cet équilibre délicat de rapports fut soumis à une crise à la suite de la détermination du Saint-Siège (16), par ailleurs sage, de défendre que le Supérieur soit le confesseur ordinaire de ses sujets.

Nous comprenons l'angoisse profonde de don Rua et des premiers salésiens, dans la crainte de s'écarter de la voie tracée par Don Bosco, mais au-delà de toute préoccupation a prévalu la docilité totale aux dispositions du Saint-Siège, que le Père avait laissée en héritage à ses fils par la parole, et plus encore par les faits.

Dans ces conjonctures (1901) don Rua disait aux membres du IX^e Chapitre Général: « Ne nous décourageons pas, et soyons certains qu'obéir promptement et parfaitement à ce qui vient de l'Autorité suprême est le meilleur moyen d'obtenir les bénédictions du Seigneur, et de faire avancer la Congrégation conformément à ce que voulait le Seigneur en l'inspirant, et à ce que notre bon père Don Bosco avait en tête en la fondant » (17).

L'adhésion prompte et docile de toute la Congrégation aux directives données par le Saint-Siège, en une matière tellement

(16) Décret du Saint-Office du 5-7-1899 et du 24-4-1901. Cfr. *Annali*, I, 170 et suiv.

(17) E. CERIA, *Annali*, 3, 189.

importante qu'elle « marque un véritable tournant dans son histoire » (18), ne faisait que vérifier une fois de plus la solidité et l'unité d'esprit que Don Bosco avait su y infuser.

Non moins douloureuse pour le coeur de don Rua et pour les premiers salésiens, et plus encore pour l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice, fut la seconde décision du Saint-Siège — dans la poursuite de la réorganisation générale des Congrégations Religieuses féminines (19) — de séparer les deux Instituts fondés par Don Bosco. Dans ce cas aussi, au-delà du regret des uns et de la crainte des autres, prévalut l'esprit de foi — hérité de Don Bosco — en la Providence qui n'abandonne pas les oeuvres qu'elle a suscitées, et qui se sert des instruments humains pour les conduire à un meilleur achèvement.

Le Concile a demandé: une révision radicale

La mise à jour du texte des Constitutions ne s'est pas achevée avec la révision de 1923. Presque chaque Chapitre Général y a apporté quelques retouches, quelque complément, afin qu'il soit toujours plus apte à régler le développement unitaire de la Congrégation; on a aussi publié de nouvelles normes de Règlement afin qu'elles servent d'orientation, de choix opératif, dans les situations nouvelles que la Congrégation devait aborder peu à peu. Je pense, toutefois, qu'aucun Chapitre Général n'a dû prendre sur lui une tâche aussi onéreuse, à propos du texte des Constitutions, telle que celle demandée par l'Eglise après le Concile par le « motu proprio » « Ecclesiae Sanctae » aux Chapitres Généraux Spéciaux des Ordres et des Congrégations religieuses.

Plus on avance dans le temps, plus on prend conscience de la portée énorme qu'une telle décision de l'Eglise a eue, qu'elle

(18) *Ibid.*, 3, 193.

(19) *Ibid.*, 3, 645 et suiv.

a et qu'elle aura sur l'orientation de base de notre vie religieuse. Pour nous en rendre compte, il suffirait de penser que c'est la première fois dans l'histoire de l'Eglise que les Ordres et les Congrégations religieuses ont été invités à une révision aussi profonde de leur vie. Certes, dans l'intention de l'Eglise, il ne s'agit ni d'une révolution, ni d'un renversement des valeurs de base sur lesquelles elle s'était structurée jusqu'alors; une telle révision ne cessait cependant pas d'être moins « radicale », dans le sens étymologique du mot, puisqu'elle concernait les racines mêmes d'où toute vie religieuse tirait son origine et, d'où elle s'alimentait continuellement: l'Evangile, le charisme, les intentions évangéliques, l'esprit, la mission des fondateurs.

Vu la nouveauté de la tâche, rien d'étonnant qu'il y ait eu une certaine préoccupation à l'aborder, malgré toute la bonne volonté d'agir avec prudence et sens de responsabilité. Même si dans « *Perfectae Caritatis* » et dans « *Ecclesiae Sanctae* » l'Eglise avait tracé les lignes fondamentales d'après lesquelles devaient être renouvelés et adaptés les textes des Règles et des Constitutions, il y avait encore un espace énorme où faire des choix excessivement absorbants et risqués. Si, d'une part, tout cela représentait un acte de grande confiance de l'Eglise vis-à-vis des religieux, elle restait, de l'autre, un sévère banc d'épreuve où chaque Institut aurait pu mesurer sa propre homogénéité et sa solidité, le niveau de maturité atteint, et son sens de responsabilité.

Les directives rénovatrices de l'Eglise

La tâche qui nous incombait était très vaste. Tout d'abord, en partant du principe que l'Evangile devait être considéré par tous les religieux comme la « Règle suprême » (20), le texte des Constitutions devait être repensé pour mettre en pleine lumière l'inspira-

(20) Cfr. *Perfectae Caritatis*, n. 2a.

tion évangélique de la vie religieuse telle qu'elle avait été exprimée par le Concile, d'après le projet originel et la mission particulière que chaque Institut avait hérité du Fondateur.

Suivant les directives de l'Eglise, les Constitutions devaient surtout contenir « les principes évangéliques et théologiques, concernant la vie religieuse et son union avec l'Eglise, et des expressions adaptées et précises par lesquelles se reconnaissent et se conservent l'esprit et les finalités propres des Fondateurs » (21).

Les « normes juridiques nécessaires pour définir clairement le caractère, les buts et les moyens de l'Institut » devaient être conservées, mais elles ne devaient pas être nombreuses (22); il fallait ensuite supprimer tout ce qui était « dépassé... ou variable selon les usages d'un temps déterminé », ou bien « était lié à des usages uniquement locaux » (23). Les normes qui étaient seulement liées au temps présent ou à des circonstances particulières, et qui n'appartenaient pas à la structure fondamentale de l'Institut, ne devaient pas avoir de place dans le texte des Constitutions, mais elles devaient « être rassemblées dans des codes supplémentaires, appelés « directoires », coutumiers ou avec d'autres noms » (24). Dans le texte des Constitutions était enfin nécessaire la fusion des deux éléments « spirituel et juridique » pour que les codes fondamentaux des Instituts aient une base ferme et soient pénétrés d'un véritable esprit et de normes vitales (25).

Et pour que la norme exprimée ait un caractère d'autorité et de stabilité, elle devait être exprimée de manière qu'elle soit comme jaillie d'une exigence de vie. C'est pour cela qu'il était recommandé d'« éviter de rédiger un texte ou seulement juridique, ou uniquement d'exhortation » (26). Il fallait, en un mot, — pour

(21) *Ecclesiae Sanctae*, II, n. 12a.

(22) *Ibid.*, II, n. 12b.

(23) *Ibid.*, II, n. 14.

(24) *Ibid.*, II, n. 14.

(25) Cfr. *Ibid.*, II, n. 13.

(26) *Ibid.*, II, n. 13.

employer une phrase heureuse du P. Beyer, S.J. lors d'une conférence d'introduction à notre Chapitre Général — rédiger un texte qui pût « servir de livre de prière », car la véritable force des Constitutions se trouve dans la capacité d'assurer un véritable dialogue vocationnelle avec Dieu, selon le projet concret qui y est légalisé, plutôt que dans leur dimension juridique indispensable:

Quant à la forme de gouvernement, il était demandé de la structurer de manière à ce que « les Chapitres et les Conseils... chacun à sa manière, soient l'expression de la participation et des sollicitudes de toute la communauté » (27). Cela se serait surtout réalisé si les religieux avaient participé « efficacement au choix des membres de ces organes » (28).

Pour que l'exercice de l'autorité soit rendue plus efficace, plus conforme à la réalité, plus sensible aux exigences locales, plus alerte par rapport aux exigences des temps modernes, il fallait que « les supérieurs de tout grade soient munis des pouvoirs opportuns, afin que ne se multiplient pas les recours inutiles et trop fréquents aux autorités supérieures » (29). C'était appliquer les critères de participation, de décentralisation et de subsidiarité, déjà introduits dans le gouvernement de l'Eglise par le Concile, au gouvernement de la vie religieuse.

On souhaitait enfin que les Instituts, suivant leur mission particulière, participent à la vie de l'Eglise universelle et locale en faisant siennes, et en soutenant dans la mesure de leurs besoins, ses initiatives (30).

On souhaitait aussi que les membres de ces Instituts, grâce à une connaissance approfondie des conditions des temps, des hommes et des biens de l'Eglise, sachent « juger avec droiture

(27) *Perfectae Caritatis*, n. 14.

(28) *Ecclesiae Sanctae*, II, n. 18.

(29) *Ibid.*

(30) *Perfectae Caritatis*, n. 2c.

les circonstances actuelles de ce monde selon les critères de la foi; et brûlant de zèle, soient à même d'être plus efficacement utiles aux autres » (31). Pour nous, consacrés au salut des jeunes, ce dernier critère de renouvellement imposait l'obligation d'un diagnostic attentif des signes des temps, et d'une révision profonde de nos méthodes pastorales afin de mieux répondre aux exigences changeantes des jeunes, qui sont les antennes les plus sensibles, et aussi les premières victimes, d'un monde en voie de transformations radicales.

La préparation fut large et sérieuse

D'après ce tableau très sommaire je pense que nous sommes à même de percevoir l'ampleur de la révision que l'Eglise demandait à chaque Institut religieux. Pour Don Bosco, comme pour chacun de ses fils, la voix de l'Eglise est la voix de Dieu: nous ne pouvions pas ne pas l'entendre sans trahir l'Esprit qui nous avait fait naître en son sein et notre mission même. Il ne s'agissait pas de « prurit de réforme » stigmatisé à juste titre par Don Bosco: c'était une question de fidélité.

Nous nous sommes attelés à cette tâche immense non sans beaucoup de crainte, conscients de notre fragilité; conscients des risques qu'on pouvait courir, des obstacles qui pouvaient s'opposer au succès; mais confiants dans l'assistance divine, dans la protection maternelle de Marie, dans la protection de Don Bosco et de nos saints qui du Ciel n'auraient pas manqué d'intercéder pour nous.

Le commencement de ce travail de révision, nous pouvons déjà le trouver dans le XIXe Chapitre Général. Dans ce Chapitre, la retouche du texte des Constitutions fut modeste; l'aspect le plus

(31) *Ibid.*, n. 2d.

notable fut l'augmentation des membres du Conseil Supérieur avec l'introduction de la nouvelle figure des Conseillers Régionaux qui devraient devenir, dans une perspective de décentralisation, une structure d'unité, charnière de liaison entre le centre et la périphérie de la Congrégation. Mais la contribution la plus importante offerte par le CG XIX au renouveau consiste surtout dans le développement des thèmes qui ont servi de base de réflexion pour toute la Congrégation dans la préparation du CGS.

Cette préparation fut large, sérieuse: on ne peut certes pas dire que nous avons agi avec précipitation. Trois longues années, et deux Chapitres Provinciaux qui ont stimulé la participation vive de tous les confrères dans une consultation qui n'avait pas de précédents dans l'histoire de notre Congrégation. Il s'agissait d'un problème vital: de nos vies que nous avons offertes au Seigneur au sein de la Congrégation salésienne et du sort des jeunes dont le salut dépendrait aussi en partie de notre capacité de renouvellement.

Au début, perplexités et remords

Mais on ne peut pas dire que le CGS ait commencé sans perplexités, sans incertitudes: la tâche qui nous avait été confiée était tellement inédite au point de justifier notre inexpérience à ce propos, même si nous nous étions empressés de faire trésor de l'expérience d'autrui. Certes, les travaux ont acquis leur orientation plus précise, et un rythme plus serré, quand, le 9 juillet, un mois environ après le début, le CGS décida presque à l'unanimité de donner à la Congrégation un texte renouvelé des Constitutions, approuvé article par article, à une majorité qualifiée des 2/3 des capitulaires, afin de mieux répondre à la « mens » du Chapitre lui-même et d'avoir une plus grande autorité aux yeux de toute la Congrégation.

En voyant les choses rétrospectivement, on ne peut nier que ce fut un geste très courageux, vu l'incertitude des perspecti-

ves que nous avons devant nous: de longs mois de travail fiévreux nous attendaient, avec des tensions inévitables, tellement étaient nombreuses les instances à mettre d'accord: fidélité à Don Bosco, à l'Eglise, à notre mission auprès des jeunes, réponse aux attentes et aux exigences des confrères.

Toutefois, au-delà de nos points de vue, ont prévalu en tous l'amour pour Don Bosco et l'attachement à son esprit, qui est fait de fidélité à Dieu qui a suscité la Congrégation, de docilité à l'Eglise, de souplesse devant les circonstances de temps et de lieu dans lesquelles nous devons travailler. Le résultat de tout cela est entre nos mains.

Un texte moins juridique et plus spirituel

On a cherché à élaborer un texte qui, selon les directives de l'Eglise, fût plus spirituel et moins juridique. Les « principes évangéliques et théologiques » qui y sont contenus, et qui ont été tirés des Documents conciliaires sur la vie religieuse, ont été filtrés à travers la sensibilité du texte des Constitutions; plus que de normes dont l'existence et le contenu dépendent uniquement de la volonté d'un législateur humain, il s'agit de valeurs de vie qui proviennent d'un appel et d'une mission divine.

Tout cela a été possible grâce à une volonté constructive de communion, de convergence dans l'unité, fruit de compréhension des points de vue réciproques: tous les articles, dans leur plus grande majorité, ont été approuvés en dépassant de beaucoup les 2/3 des suffrages. Bien qu'on eût prévu, pour des cas spéciaux, la possibilité d'abaisser le quorum des 2/3, il n'y eut aucun besoin de recourir à une telle solution, car dans l'« iter » prévu tous les articles ont réuni les suffrages suffisants pour l'approbation. Je pense qu'on ne pouvait humainement prétendre davantage pour que la Congrégation exprimât clairement sa volonté, à travers son organe le plus autorisé.

Le renouvellement de la Congrégation qui s'est fait à travers le texte des Constitutions est une « fidélité dynamique » à Don Bosco (32) : c'est une redécouverte des valeurs fondamentales au-delà des incrustations et de l'usure du temps; c'est aussi une récupération de valeurs salésiennes — comme, par exemple, l'unité de la Famille salésienne, et un style de formation qui fût plus conforme à un idéal de vie religieuse active — qui n'avaient pu être reçues dans le texte primitif; c'est, enfin, une assimilation de valeurs nouvelles qu'on a rencontrées en continuité et comme prolongement des précédentes. La Congrégation est un organisme vivant et, comme tel, elle ne pouvait assimiler que ce qui aurait contribué à son développement homogène, à sa croissance réelle, sans compromettre d'aucune manière son identité.

Certes: comme toutes les choses humaines, les Constitutions nées du Chapitre Général spécial sont perfectibles. Des études plus approfondies sur les sources salésiennes, et une fidélité encore plus grande à l'esprit qui a suscité Don Bosco et qui nous a appelés à en porter la mission, pourront par la suite les améliorer pour qu'elles répondent toujours plus au don que Dieu a fait à l'Eglise et au monde en la personne de Don Bosco.

Le texte de nos Constitutions, né de la vie, et générateur de vie, sera donc, comme toute vie, susceptible d'un perfectionnement et d'un développement ultérieurs. Toutefois, l'idéal identique de vie, la mission identique pour le salut des jeunes, l'esprit identique qui a animé Don Bosco et tous ses meilleurs fils y sont contenus et nous sont transmis: c'est à nous de les traduire en réalité vivante et palpitante, comme l'ont fait ceux qui nous ont précédés durant ces cent années.

(32) Cfr. *Actes du CGS*. Doc. n. 2: « Don Bosco à l'Oratoire, critère de renouveau de l'action salésienne. »

3. LA RÈGLE DANS LA PENSÉE DE DON BOSCO

Nous ne pouvons certainement pas réduire la vie d'une Congrégation à un code écrit, même si, comme dans le cas de nos nouvelles Constitutions, il contient « les richesses spirituelles de la tradition salésienne et les règles fondamentales pour la vie de notre Société » (33).

Evidemment, ce n'est pas la vie qui est au service d'un code, mais tout le contraire. Mais la vie ne peut se passer de déterminations concrètes: l'inobservance des normes qui règlent les rapports entre les membres d'une société — même s'il s'agit seulement de la petite société domestique — mène à la désagrégation et à la dissolution la vie et l'existence d'une communauté, quel qu'en soit le type.

Ce sont ces vérités élémentaires qui sont à la base de l'insistance de Don Bosco sur l'observance de la Règle.

Pour que la Congrégation puisse durer

Esprit éminemment pratique, attentif aux leçons de l'histoire, il est intimement convaincu que « L'observance de la Règle est l'unique moyen pour qu'une Congrégation puisse durer » (34).

Dans une conférence importante aux directeurs sur la fin de janvier 1876, quelques mois après la présentation aux confrères du premier texte des Constitutions (15 août 1875), Don Bosco s'exprimait ainsi à propos de l'observance de la Règle: « Nous ne nous trouvons plus maintenant comme au temps passé, quand les Règles n'existaient pas mais que la Congrégation était seulement approuvée, et quand on allait de l'avant avec un gou-

(33) *Constitutions*, n. 200.

(34) *M.B.*, 12, 81.

vernement traditionnel, et presque patriarcale. Ces temps-là n'existent plus. Nous devons nous en tenir à notre code, l'étudier dans tous ses détails, le comprendre, l'expliquer, le mettre en pratique... En toutes circonstances, au lieu de faire appel à d'autres autorités, qu'on apporte celle des Règles... Ainsi le gouvernement du Directeur peut demeurer paternel, tel que nous le désirons. En faisant toujours voir que ce n'est pas le Directeur qui veut telle ou telle chose, qui défend ou qui conseille, mais que c'est la Règle, le subalterne ne pourra avoir aucune prise pour murmurer ou lui désobéir. En un mot: l'unique moyen pour propager notre esprit c'est l'observance de nos Règles.

« Que les bonnes choses aussi ne se fassent plus contre elles ou sans elles; car si on veut travailler aussi avec un bon esprit, mais non dans le cercle de nos Règles; qu'en adviendra-t-il? Que chacun travaillera, et nous supposons même beaucoup, mais le travail restera individuel et non collectif. Le bien qu'il faut attendre des ordres religieux vient précisément de ce qu'ils travaillent collectivement; s'il n'en était pas ainsi, il serait impossible de se lancer dans une entreprise.

« Si nous nous éloignons de ce que demandent strictement les Règles et si l'on continue à travailler, l'un commencera à se retirer d'ici, l'autre de là pour un bon but, mais individuel; de là le début du relâchement; et ces oeuvres ne seront plus bénies par le Seigneur comme les premières. Il s'ensuit nécessairement le besoin d'une réforme, et cela affaiblit beaucoup une Congrégation (comme nous l'avons vu se produire dans beaucoup d'Ordres religieux), et toujours au très grand détriment du salut des âmes. Et puis? C'est le déclin et la ruine totale » (35).

Le discours est clair, simple, très éloigné de nos complications: mais quelle sagesse, quelle vérité et expérience de vie se trouvent dans ces phrases!

(35) *Ibid.*, 12, 80-83.

La Règles « incarnée » dans le Supérieur

La conception que, dans la même occasion, Don Bosco dévoile de sa Congrégation, est celle d'une Congrégation fortement centrée dans la Règle, incarnée dans le Supérieur et vue comme lien principal de cohésion et de communion visible de tout l'organisme. De fait, après avoir affirmé: « Chez nous, le Supérieur est tout. Que tous donnent un coup de main au Recteur Majeur, qu'ils le soutiennent, l'aident de toutes manières, que tous fassent de lui un centre unique », il ajoute aussitôt: « Le Recteur Majeur a ensuite les Règles; qu'il ne s'en écarte jamais, sinon le centre n'est plus unique mais double: le centre des Règles et celui de sa volonté. Il faut, au contraire, que les Règles s'incarnent presque dans le Recteur Majeur: que les Règles et le Recteur Majeur soient comme la même chose.

« Ce qui se produit pour le Recteur Majeur par rapport à toute la société, doit aussi se produire pour le Directeur dans chaque maison. Celui-ci ne doit faire qu'une seule chose avec le Recteur Majeur et tous les membres de sa maison ne doivent faire qu'une seule chose avec lui. En lui aussi les Règles doivent être comme incarnées. Qu'il ne soit pas une figure, mais la Règle. Que tous sachent que la Règle est la volonté de Dieu et que celui qui s'oppose à la Règle s'oppose au Supérieur et à Dieu même » (36).

Notons en marge du texte cité, que le principe demeure valable aujourd'hui, même si en raison des dimensions prises par la Congrégation et de la diversité des situations, certaines déterminations spécifiques sont demandées à la compétence des communautés provinciales et locales (37). Décentralisation ne veut pas dire anarchie, et le pluralisme ne peut se confondre avec l'individualisme (et l'un et l'autre sont totalement étrangers à la pensée de Don Bosco).

(36) *Ibid.*, 12, 81.

(37) *Lettre circulaire « Unité et décentralisation »*, dans les ACS, n. 272.

La Règle, expression du dessein de Dieu

Pour Don Bosco (sa dernière affirmation dans le texte cité nous le révèle) la Règle n'est ni un principe abstrait, ni l'expression impersonnelle d'une volonté collective, mais elle est la manifestation de la volonté de Dieu: c'est la ligne visible de convergence des appels de chaque confrère de la réalisation dans le Christ de la volonté du Père; une volonté qui les dépasse tous et les unit tous dans une unique communion fraternelle.

C'est dans cette perspective que nous devons considérer le nombre incroyable de Règlements écrits par Don Bosco même pour les occupations modestes. Il ne s'agissait pas d'une manie institutionnelle, mais d'une valorisation de chacun, qui voyait défini sa propre tâche au sein de la communauté non par l'arbitraire mais par une règle supérieure. Une règle qui, dans chaque communauté, faisait un organisme dont la vie et le rythme d'action étaient scandés par Dieu lui-même (38). En tant qu'elles étaient l'expression de la volonté de Dieu, ces Règles, d'après Don Bosco, engageaient à l'observance. Dans une conversation du 30 mai 1865, Don Bosco se demandait: « Est-ce donc péché que de transgresser les Règles de la Maison? J'ai déjà pensé sérieusement à cette question, et je vous réponds absolument que oui. Je ne vous dis pas si c'est grave ou léger; il faut se régler d'après les circonstances. Mais il y a péché » (39). Notons qu'il ne s'agit pas ici des Constitutions approuvées par le Saint-Siège, mais simplement du règlement interne de ses instituts.

On pourrait faire des distinctions à cet égard, mais l'affirmation précise de Don Bosco reste pour nous un témoignage significatif de sa pensée en la matière, même comme pédagogie de sainteté des jeunes.

(38) Cfr. *M.B.*, 9, 571-576.

(39) *M.B.*, 8, 132.

D'après Don Bosco, Les Règles engageaient à la fidélité en tant qu'elles étaient l'expression du dessein de Dieu et de sa volonté amoureuse. Il se plaçait ainsi dans la ligne clairement indiquée par le CGS. Parlant des signes qui aident à découvrir la volonté de Dieu, le CGS, après avoir indiqué avant tous l'*Évangile* comme règle suprême et premier instrument spécifique de recherche, ajoute: « Les Constitutions sont un autre instrument spécifique de recherche pour nous: elles représentent "notre" point de vue évangélique pour l'approfondissement de la réalité. Leur approbation par la hiérarchie nous garantit qu'elles tracent pour nous une voie utile et sûre, et en même temps qu'elles nous unissent à l'Église en esprit d'obéissance » (40).

Dans cette perspective d'obéissance à l'Évangile et à l'Église, il est facile de saisir les affirmations formelles de Don Bosco, qui considère l'inobservance consciente de la Règle comme une véritable infidélité au Seigneur, non séparée du péché.

Et nous religieux, nous devrions savoir relire aujourd'hui la pensée de Don Bosco dans la ligne conciliaire si bien exprimée dans notre CGS: « Il n'y a pas deux étages en cette vocation: l'étage supérieur de la vie religieuse et l'étage inférieur de la vie chrétienne. Pour qui est religieux, témoigner de l'esprit des béatitudes par la profession des vœux est son unique manière de vivre le baptême et d'être disciple du Seigneur » (41).

La Règle ne dispense pas de l'initiative

La volonté de Dieu, qui s'exprimait au moyen de la Règle, ne dispensait pas, selon Don Bosco, ni de l'initiative, ni de la responsabilité personnelle. Ce n'était pas tant une liste de choses à faire de manière formiste, mais un idéal à réaliser, un rôle à jouer, une mission à remplir sur la ligne orientatrice de la Règle, en met-

(40) *Actes du CGS*, n. 630.

(41) *Ibid.*, n. 106.

tant en oeuvre toutes les ressources personnelles et son propre sens de responsabilité.

Beaucoup mieux que nombre de phrases, ce qui interprète la pensée de Don Bosco c'est ce qu'il a fait, « en confiant à des garçons, peut-on dire, des oeuvres qui auraient fait peur à des hommes mûrs... L'obéissance que réclamait Don Bosco était vraiment telle qu'elle mettait à l'épreuve, dans les situations les plus risquées, l'esprit d'initiative et la solidité intérieure » (42).

Cent années de développement prodigieux de la Congrégation sont la meilleure contre-épreuve que, dans le passé, l'observance de la Règle n'a pas interdit, chez beaucoup de confrères, ni l'originalité ni l'initiative.

L'observance guidée par la charité

Enfin, précisément parce que la Règle n'est pas une expression d'une volonté collective, d'une exigence impersonnelle ou d'un bien commun abstrait, mais une manifestation de la volonté du Dieu-charité, sa caractéristique inspire la façon dans laquelle Don Bosco veut qu'elle soit interprétée, et soit mise en pratique.

Don Rinaldi nous a dit que « Don Bosco entendait former une famille plus qu'une société: une famille presque uniquement basée sur la paternité suave, aimable, vigilante du Supérieur, et sur l'affection filiale et fraternelle des sujets » (43). Mais si une famille bien organisée, surtout si elle est nombreuse, ne peut d'une part se passer de règles, elle est guidée, de l'autre, par la charité dans leur observance et dans leur interprétation.

Charité qui n'est pas synonyme de faiblesse, mais qui est volonté du véritable bien de chacun; car elle n'est pas un renoncement à la règle, ni un laisser-aller effronté, ni un aveuglement tel

(42) P. STELLA, *Don Bosco*, 2, 407.

(43) Don RINALDI, *o.c.*, p. 179.

qu'on ferme les yeux sur d'éventuelles imperfections ou manquements. Elle est, au contraire, une ouverture à des situations particulières que la règle ne pouvait pas absolument prévoir; elle est respect du rythme de maturation de chacun dans la charité; c'est faire en sorte que la règle qui est faite pour tous s'adapte à la mesure de chacun, à son pas, à ses forces, à son rythme de croissance spirituelle, grâce auquel, chacun, dans la maison salésienne, puisse se sentir à son aise, en « famille ».

A la fin de sa vie, dans la lettre de Rome de 1884 provoquée par le célèbre songe, après avoir décrit la situation qui était en train de se créer à l'Oratoire, Don Bosco a presque un sursaut comme quelqu'un qui voit son oeuvre faussée: « Pourquoi — dit-il vouloir remplacer la charité par la froideur d'un règlement?... A la méthode préventive qui écarte les désordres par une vigilance constante et amoureuse, on substitue peu à peu la méthode répressive qui publie les lois et les soutient en punissant. Ce système est sans doute moins pesant et plus facile pour celui qui commande, mais il engendre des haines et des déplaisirs... Il faut remettre en vigueur l'ancien système: que le supérieur se fasse tout à tous, toujours prêt à accueillir les jeunes gens et à écouter leurs difficultés, tout yeux pour exercer sur eux une surveillance paternelle, tout coeur pour chercher leur bien spirituel et temporel » (44).

Dans ce songe célèbre, il s'agit directement des rapports entre les Salésiens et les jeunes, mais il n'est pas difficile de discerner sur l'arrière-plan le climat qui s'introduisait dans la communauté religieuse elle-même, qui se reflétait à son tour dans la communauté éducative.

Don Bosco voulait qu'on observât la Règle, mais il voulait qu'elle fût observée spontanément, volontiers: « Car — avait-il l'habitude de dire — les choses faites par force ne plaisent pas à Dieu. Etant un Dieu d'amour, il veut que tout se fasse par

(44) *M.B.*, 17, 112-13.

amour » (45). Il voulait que la Règle soit ainsi observée, afin que puisse se maintenir le climat de famille, pour que « le gouvernement du directeur puisse demeurer paternel tel qu'on le désirait (46).

Il appartient au Supérieur de faire en sorte qu'on ne substitue pas « à la charité la froideur d'un règlement »; expression où, dans la pensée de Don Bosco, l'accent est mis évidemment non pas sur « règlement » mais sur « froideur », sur l'application glaciale et impersonnelle d'une règle, sans tenir aucun compte que celle-ci est au service des personnes.

4. LA PRATIQUE DE LA RÈGLE AUJOURD'HUI

Bien chers confrères, en vous exposant ces considérations sur la valeur de la Règle, je ne me cache pas toutes les contestations différemment motivées qui, aujourd'hui, surgissent çà et là dans nos milieux: contre la loi en général, contre la loi ecclésiastique en particulier, et aussi contre les Constitutions, les Règlements etc.

Une réaction émotive

D'après ces objections, la présence d'une loi marquerait la domination de la structure sur la personne, la fin de la spontanéité, de la créativité, de la communion; elle marquerait le déclin de la liberté, l'étouffement de la personne, l'instauration de cet ordre construit qui entraîne avec lui le cortège de juridisme, d'immobilisme, de formalisme, d'autoritarisme qui étouffe la vita-

(45) *Ibid.*, 6, 15.

(46) *Ibid.*, 12, 81.

lité spirituelle qui vient uniquement de la charité et de la grâce de l'Esprit.

On ne peut certes pas sous-estimer ces craintes: malheureusement, derrière le paravent de la loi ont souvent trouvé refuge l'égoïsme, la paresse, l'orgueil; on s'est quelquefois servi de la loi comme d'un instrument de pouvoir et on a sacrifié les personnes sur son « lit de Procuste »; on a trouvé en elle un alibi commode pour justifier le manque d'imagination, le manque de disponibilité et de générosité dans le renouvellement nécessaire. Mais demandons-nous sincèrement si, avec la réaction émotive contre tout un certain « juridisme » (dont l'Eglise a souvent trop souffert), nous ne risquons pas d'impliquer la loi et le droit avec le juridisme dans une unique condamnation et un unique refus sans distinction. En agissant de la sorte, nous risquerions de nuire à la cause pour laquelle on combat contre le juridisme, c'est-à-dire la défense de la personne.

On ne le répétera jamais assez: « Une communauté sans lois, loin d'être ou de pouvoir être jamais dans ce monde la communauté de la charité, n'a jamais été et ne sera jamais rien d'autre que la communauté de l'arbitraire » (47); et aussi de l'individualisme (passée en contrebande comme pluralisme); dans une telle situation, il n'y a ni respect de la personne d'autrui, ni charité; il n'y a même pas ce préalable élémentaire de la charité qu'est la justice. Et la communauté va à sa décomposition.

Ce sont des conséquences tellement logiques, évidentes, et malheureusement constatées, qui n'ont pas besoin, je pense, de longues démonstrations. Mais ce sont des conséquences qui nous font penser à quels extrêmes on peut atteindre (et quelquefois on y atteint effectivement) si nous ne savons pas surmonter avec lucidité la réaction émotive qui, aujourd'hui plus qu'hier, fait éprouver comme un attentat à la liberté toute proposition d'observance d'une loi, d'une Règle.

(47) L. BOUYER, *L'Eglise de Dieu* (Editions du Cerf).

Donner une âme aux lois

La tentation de juridisme, de formalisme, avec toutes les tristes conséquences que nous avons énumérées plus haut, est naturelle à l'esprit humain, comme le sont l'orgueil, l'égoïsme, la paresse, desquels ces « mauvaises plantes » tirent leur origine; ce sont des dangers on ne peut plus réels, dont doivent sans cesse se garder — au moyen d'une ascèse ininterrompue — aussi celui qui exerce l'autorité que celui qui pratique l'obéissance. Mais du fait que l'on puisse abuser de la loi, nous ne pouvons pas, je ne dis pas l'abolir (ce serait aller contre la nature sociale de l'homme), mais même seulement en diminuer la valeur par le dédain, ou en atténuer la vigueur par une indifférence systématique, ou même seulement par des violations arbitraires. Ce serait certainement un remède pire que le mal qu'on veut guérir, et il ne tarderait pas longtemps à faire sentir ses funestes conséquences au sein de la communauté.

Le renouvellement de la Congrégation ne pourra se faire qu'à travers une acceptation sincère et pratique de nos Constitutions: ce sera une telle observance fidèle, qui exclut aussi bien le formalisme et le juridisme que l'arbitraire et l'individualisme, qui garantira à chacun de nous le développement dans la charité, aux communautés la croissance dans la communion, à notre apostolat une plus grande efficacité.

Il me plaît d'éclairer ces réflexions par une citation du P. Rahner, qui s'exprime ainsi dans un long et original dialogue avec le Seigneur: « Je sais, et je veux établir toujours davantage mon cœur en cette sagesse vivante qu'on n'arrive jamais à ta liberté en protestant contre celui qui reçoit de toi son pouvoir. Celui qui trouve lourd et qui veut secouer son poids ce n'est pas ton esprit de liberté, mais mon homme péjoratif, ma paresse, l'obstination, l'égoïsme; le fait est que je n'ai pas fait attention au scandale de mon frère pour qui ton Fils a aussi versé son sang;

que je veux me croire permis toute chose (48); que je possède la science qui gonfle et non la charité qui édifie (49).

« Il m'est arrivé de juger être des obstacles à ta liberté, des préceptes et des impositions qui n'étaient qu'une sauvegarde pour la liberté de ton amour et une protection contre la loi qui est dans mes membres. Oui, j'expérimente toujours de nouveau que les lois humaines de ton Église sont une école de discipline pour la volonté, de patience, de maîtrise de soi, de grande tranquillité d'esprit, de respect et d'amour pour le prochain; je vois toujours mieux que ce n'est pas ce qui plaît, mais que c'est le devoir qui me mûrit. Et, en vérité, tout devoir n'est pas contrainte, et la fidélité dans l'agir n'est pas toujours signe de haute moralité ni de vraie liberté...

« Je sais aussi que les ordres et les prescriptions, les cérémonies et les coutumes, les méthodes et les industries qui me sont imposées et recommandées, peuvent devenir une forme sensible de mon amour, si je possède l'amour; et qu'elles deviennent un poids mort pour moi si je suis mou, trop peu vivant, pour leur donner une âme » (50).

C'est dans le but de nous exhorter, vous et moi, à une observance ainsi comprise et vécue, dans lequel aujourd'hui pas moins qu'hier se trouve l'avenir de la Congrégation, que je désire ajouter ici quelques considérations.

La Règle défend la personne et la communauté

A bien considérer la Règle, dans la perspective que nous venons d'exposer, nous découvrons qu'elle est vraiment au service de la personne, de sa liberté dans le sens le plus vrai du terme.

(48) Cfr. *Rom.*, 14, 13 et suiv.

(49) Cfr. *I Cor.*, 8, 1 et suiv.

(50) E. RAHNER, *Tu sei il silenzio*, Queriniana, Brescia, p. 40-42 passim.

« La loi, la vraie loi, la loi juste, le droit, est dans ce monde comme l'écorce à l'abri de laquelle la personne peut naître et se développer, et on ne saurait briser cette écorce sans toucher à la vie personnelle (51).

La Règle est la défense de la personne contre l'arbitraire. Contre l'arbitraire du supérieur lui-même; et — plus encore, — de la communauté, qui ne peut décider, commander, ou s'orienter de façon différente de ce qui est établi dans la Règle et librement accepté par l'individu au jour de sa profession.

La Règle est aussi une défense de la communauté contre l'arbitraire de la part de l'individu qui manquerait gravement ou systématiquement aux engagements librement assumés, en conditionnant ainsi — négativement — la vie des confrères.

Elle est enfin une défense de l'individu lui-même contre sa propre fragilité et son propre caprice, car elle est toujours là pour lui rappeler les engagements qu'il a contractés avec Dieu et avec ses frères, et elle représente ainsi la liberté de sa réponse à l'appel de Dieu.

La Règle protège beaucoup de valeurs

Evidemment, la Règle n'exerce pas uniquement cette fonction négative de défense au sein de la communauté religieuse: elle exerce surtout une fonction positive de promotion des valeurs qu'elle contient: valeurs de l'Évangile, vécues à travers le charisme du Fondateur; valeurs de communion fraternelle et de mission divine pour le salut des jeunes. Mais c'est précisément parce qu'elle les contient qu'il est facile que leur expression communautaire soit gravement compromise si une observance suffisante n'est pas garantie.

Nous sommes d'accord: toute inobservance ne compromet pas dans une égale mesure ces valeurs. Il est indéniable, en effet,

(51) L. BOUYEUR, *o.c.*, p. 596.

que parmi les valeurs que la Règle protège et promeut il existe une hiérarchie.

Certaines sont tellement fondamentales qu'elles s'identifient avec la vie chrétienne elle-même. D'autres découlent comme des exigences irrémédiables de la vie religieuse en général (telle qu'elle a été définie par le Concile Vatican II) ou, en particulier, du style de vie religieuse à laquelle nous avons été appelés et que nous avons librement acceptée. D'autres valeurs se trouvent dans les choix que la Congrégation a fait au moyen de son plus grand organe responsable, après longue consultation, afin de pouvoir mieux répondre, dans la situation actuelle, à la mission que Dieu lui a confiée, et aux attentes de l'Église et du monde. D'autres enfin, surtout celles qui concernent les structures d'organisation, sont des choix efficaces d'instruments jugés capable de promouvoir harmonieusement notre vie et notre mission.

Nous sommes également d'accord que chaque article de la Règle n'est pas exprimé en une forme identique: dans certains il s'agit de la définition d'un projet de vie dont ne sont indiquées que les lignes fondamentales, et dont les déterminations ultérieures sont confiées à l'initiative responsables des communautés provinciales et locales; en d'autres, au contraire, il s'agit de déterminations précises qui doivent donc être exécutées par tous.

Si chacun n'observait que ce qu'il lui plaît

Toute inobservance ou interprétation arbitraire de la Règle est un relâchement du lien de cohésion qui nous lie les uns aux autres, c'est une rupture de communion qui ne peut absolument pas être voulue par Dieu. Dieu veut que nous vivions et travaillions ensemble (52) en communion fraternelle: et la ligne visible de convergence d'une telle communion est exprimée par la Règle.

(52) *Const.*, art. 50.

Ce qui est dit ici à propos de la Règle doit également être affirmé des délibérations prises aux divers niveaux de vie communautaire, selon le degré respectif de compétence et de responsabilité (Chapitres et Conseils provinciaux, Conseils de la communauté et Assemblées des confrères).

L'absurdité du contraire ne serait certes pas difficile à démontrer: il suffirait de penser un instant à ce qui arriverait dans la Congrégation si, en théorie, et en pratique, prévalait le principe que chacun se sente engagé de n'observer, de ce qui a été légitimement établi, que ce qui lui est agréable, ou qui rentre dans ses points de vue, en négligeant tout le reste. Ce sera le commencement du règne de l'individualisme égoïste érigé en système de vie, aux antipodes du Royaume du Christ, qui est un royaume de justice, d'amour et de paix. Ce serait aussi la dissolution de la Congrégation comme ensemble social, puisque manquerait cet élément primordial de toute communauté humaine qu'est la confiance réciproque.

Réfléchissons enfin: quel appauvrissement de notre vie religieuse, quel obstacle à notre communion fraternelle, quel vide de l'efficacité de notre apostolat, avec la stérilité funeste qui s'ensuivrait en fait de vocations, pourrait produire l'inobservance systématique d'un groupe notable de confrères à l'intérieur de la Congrégation. L'histoire des Ordes et des Congrégations religieuses prouve la triste réalité de ces perspectives.

Il peut se faire qu'en ce moment quelqu'un pense ou craigne qu'avec tous ces arguments on veuille rendre la Règle absolue. Rien de tout cela. En en recommandant chaudement l'observance nous ne pouvons nullement oublier que le sabbat a été justement fait pour l'homme et non pas l'homme pour le sabbat (53); et qu'ainsi la Règle est au service de la vie et de la mission de la Congrégation et qu'elle ne peut et ne doit être un obstacle, un véritable obstacle, à sa véritable mission. En effet,

(53) *Mc.*, 2, 27.

ce qui brise la communion ce n'est pas tant l'inobservance de la lettre que l'individualisme et l'arbitraire de cette inobservance, directement contraire à l'esprit, qui est esprit de solidarité, de charité et de communion.

La charité ne cherche pas son intérêt propre (elle n'est pas égoïste), mais le véritable bien des autres, et elle veut aussi réaliser ce bien « en communion » avec ses propres frères (elle n'est pas individualiste). Mais pour réaliser cela, et pour le réaliser de cette manière, pour éviter tout arbitraire et tout individualisme en faisant le bien, pour que réellement l'exception à la lettre puisse être la Règle selon l'esprit, il faut agir, suivant l'expression de Don Bosco, en ayant toujours les yeux fixés sur le centre d'unité » (54); et dans les choses plus importantes il faut agir — aux divers niveaux de compétence — en accord avec la communauté dont nous faisons partie: seul son consentement comme « interprète quotidien de la volonté de Dieu » (55) peut nous garantir que nous parcourons la voie pour laquelle Dieu nous appelle.

La Règle favorise la communion salésienne

Mais approfondissons notre réflexion et élargissons les horizons. En disant que la Règle est au service de la personne et de la communauté, nous voulons souligner une réalité très positive: la fidélité à la Règle est l'instrument le plus important pour réaliser la communion salésienne à tous les niveaux, cette « vie de communion » qui est « pour nous Salésiens une exigence fondamentale et une voie sûre pour réaliser notre vocation » (56).

(54) *M.B.*, 12, 82.

(55) *Const.*, art. 91.

(56) *Ibid.*, art. 50.

Si nous croyons, en effet, que « la Société Salésienne est née non d'un simple projet des hommes, mais par l'initiative de Dieu » (57), il nous faut croire aussi que c'est Dieu qui nous y a appelés en nous y donnant des frères à aimer (58), pour réaliser avec eux dans la consécration religieuse le projet apostolique de Don Bosco: c'est-à-dire d'« être, dans un style salésien, les signes et les porteurs de l'amour de Dieu pour les jeunes, spécialement les plus pauvres » (59).

Le lien qui nous unit les uns aux autres est celui de la charité, qui a été répandue dans nos coeurs par l'Esprit, dans la consécration baptismale qui nous a faits membres du Corps du Christ et membres de l'Eglise, et enfants de Dieu dans le Christ, et donc frères entre nous. Cette charité fraternelle et apostolique a été renforcée, et est devenue pour chacun de nous un engagement solennel, devant Dieu et les confrères, par la profession des conseils évangéliques. Or, une telle charité, par les rapports et les devoirs qu'elle suppose, tend de par sa nature intime à devenir visible, sociale.

La Règle n'est que l'expression sociale des engagements que nous avons pris avec la profession religieuse: en elle sont définis le projet de vie religieuse et apostolique que nous entendons réaliser en communion avec nos confrères, les rapports qui nous lient les uns aux autres, les devoirs réciproques. Si d'un côté la communauté salésienne s'engage, par l'acceptation de la profession religieuse d'un confrère, à lui offrir la possibilité de réaliser dans sa propre sphère l'appel divin, pour sa part « le confrère se sent engagé dans l'édification de la communauté où il vit » (60); et le minimum de son engagement est d'observer fidèlement la Règle.

(57) *Ibid.*, art. 1.

(58) *Ibid.*, art. 51.

(59) *Ibid.*, art. 2.

(60) *Ibid.*, art. 52.

Même si la pratique de la Règle n'épuise pas les exigences de l'engagement pris, puisqu'elle n'est « qu'une voie qui conduit à l'Amour » (61), elle est toujours « la voie sûre » pour interpréter ce que Dieu veut de chacun de nous (62), pour nous rendre capables de remplir les engagements solennels exprimés dans la nouvelle formule de la profession: « Vivre dans la Société salésienne en communion d'esprit et d'action avec mes frères, à dépenser toutes mes forces pour ceux auxquels Toi, Seigneur, Tu m'enverras, spécialement pour les jeunes les plus pauvres, et à collaborer de cette manière à la mission de ton Église »; et tout cela « selon la voie évangélique tracée par les Constitutions salésiennes » (63).

« Tout faire pour nous unir en un seul esprit ».

Mais cette voie évangélique tracée par les Constitutions salésiennes ne réalise pas seulement la « communion d'esprit et d'action » au niveau de communauté locale et provinciale, mais elle élargit les horizons et nous permet de rendre réel et concret ce que dit l'article 56 des mêmes Constitutions: « Notre vocation nous introduit dans la communauté salésienne mondiale, nous faisant participer à la communion d'esprit, de témoignage et de service que notre Société offre à l'Église universelle ».

Don Bosco — nous le savons — ressentait vivement cette exigence de communion au niveau de la Congrégation. « Il faut tout faire pour nous unir en un seul esprit », disait-il aux directeurs salésiens (64); et nombreuses sont ses insistances pour que toute la Congrégation reste unie afin de rendre sa mission plus efficace. Et il parlait d'unité d'esprit, d'unité de corps, d'unité

(61) *Ibid.*, préambule.

(62) *Ibid.*, art. 91 et 200; cfr. *Actes du CGS*; n. 638.

(63) *Const.*, art. 74.

(64) *M.B.*, 13, 286.

de direction, d'unité de commandement et même d'unité de sentiments (65).

Si parmi nous s'infiltré un peu de division, la Congrégation ne marchera plus bien. Unis en un seul coeur, on fera dix fois plus de travail et on travaillera mieux » (66).

Nous connaissons tous l'affirmation du Chapitre Général: « Au niveau mondial, l'unité trouve son expression première dans les Constitutions. Elles tracent, en effet, pour tout le monde salésien les lignes fondamentales de notre vie, de notre mission et de ce qu'on pourrait appeler notre credo » (67); et c'est sur elles que s'appuie le ministère d'unité confié en particulier au Recteur Majeur, à son Conseil, aux Supérieurs.

Le Chapitre Général répondait ainsi « à un besoin très fortement ressenti dans la Congrégation de clarifier et de renforcer les lignes essentielles de l'unité, pour sauvegarder le projet originnaire du Fondateur et pour assurer la vie et l'efficacité de la Congrégation (68).

Mes biens chers, aujourd'hui plus que jamais la Congrégation a besoin de cette communion totale d'esprit pour l'efficacité de sa mission.

La Règle et les « dons personnels »

On insiste beaucoup aujourd'hui sur la « réalisation personnelle », et sur la mise en valeur des « dons personnels ». Mais écoutons ce que dit à ce propos un auteur moderne: « Les familles religieuses ont parfois interprété cet aspect comme un encouragement à l'initiative spontanée, et comme une justification pour chaque religieux de « faire ce à quoi il se sent attiré ».

(65) Cfr. *M.B.*, 13, 286; 7, 626; 7, 847; 9, 572; 12, 499.

(66) *M.B.*, 12, 384; cfr. aussi 13, 304.

(67) *Actes du CGS*, n. 720.

(68) *Ibid.*

Mais une certaine perspective de liberté exagérée à réaliser un quelconque rêve apostolique individuel n'est pas un fondement solide pour la formation des appelés et pour la cohésion de la communauté. Celui qui veut faire de toute façon le travail qui lui semble bon, pense qu'il le ferait mieux en dehors de la vie religieuse.

La véritable force d'attraction pour un Institut consiste dans le fait qu'il est, et qu'il se manifeste, comme un « groupe ecclésial » qui oriente les qualités de ses membres vers un apostolat spécifique et efficace. La crédibilité d'un Institut dans ce secteur dépend de la clarté de son engagement à contenter avec efficacité un apostolat authentique » (69).

La fidélité aux Constitutions est l'unique garantie de cette homogénéité universelle, qui rend visible et affirme au niveau de l'Église la mission salésienne, en faisant en sorte que les activités de tous entrent réellement dans la totalité du projet salésien pour le salut des jeunes. C'est l'unique voie pour reconquérir cet « esprit de corps » si nécessaire dans les situations sociologiques actuelles de notre époque et pour jouir sans cesse de la certitude que l'initiative de Dieu à susciter la Congrégation pour les jeunes « continue », car tous vivent ce que garde ce don de Dieu, en protégeant ainsi sa croissance vigoureuse et sa floraison (70). Ce n'est pas hasard que le songe du personnage au manteau, image de la Congrégation, s'achève sur la recommandation bien connue: « Que la méditation du matin et du soir se fasse sur l'observance des Constitutions » (71).

Mes bien chers, les réflexions que nous sommes en train de faire ont une importance extraordinaire. Aujourd'hui plus que jamais, pour être Salésien il ne suffit pas de porter ce nom. Chaque Salésien, chaque communauté et, je dirais, chaque Pro-

(69) AHERN BARNABAS, *Vita Consecrata*, janvier 1974, p. 7.

(70) Cfr. *Const.* art. 200.

(71) *M.B.*, 15, 186.

vince, peuvent se trouver douloureusement, à un certain moment, en dehors de la communion salésienne, car on est Salésien en tant que la fidélité aux Constitutions est, de fait, un donné constaté à l'évidence.

Nous ne pouvons pas nous faire illusion aujourd'hui, seule la fidélité à la Règle peut nous assurer que nous ne sommes pas lancés vers une situation de schisme pratique par rapport à la communion salésienne. C'est, au contraire, avec la fidèle observance des Constitutions que la Congrégation s'approchera toujours plus de la réalisation de ce projet de vie fortement unitaire, qui s'est incarné en son Père Don Bosco (72).

La fidélité à la Règle est un problème de foi

Pendant sa vie, Don Bosco a plus d'une fois affirmé que « la Règle est la voix de Dieu » (73). Actuellement, après ces réflexions, nous sommes peut-être mieux à même de percevoir le sens d'une telle affirmation.

C'est cette « voix » qui a résonné au fond du coeur de Don Bosco, qui l'a appelé du milieu des pâturages — lui pauvre petit pastoureau des Becchi — pour l'établir pasteur, père et maître de la jeunesse; cette voix qui a eu une confirmation lumineuse et une authentification divine dans l'approbation par l'Église de la Congrégation fondée par lui pour prolonger dans le temps la mission que Dieu lui avait confié; c'est la même voix qui a appelé chacun de nous pour réaliser communautairement, suivant la ligne tracée par la Règle, le projet apostolique de Don Bosco au sein de la Congrégation salésienne.

Evidemment cette voix du Seigneur qui appelle « ne doit pas du tout être attendue come si elle devait parvenir à l'oreille...

(72) Cfr. *Const.*, art. 49.

(73) Cfr. *M.B.*, 11, 365; 12, 81; 14, 849; 17, 296.

d'une manière extraordinaire. Il faut plutôt la reconnaître et l'examiner à travers ces signes dont le Seigneur se sert chaque jour pour faire comprendre sa volonté aux chrétiens prudents » (74). Et un de ces signes c'est précisément la Règle, « voie sûre » que Dieu nous indique pour réaliser son appel à la perfection de l'Amour (75). Signe qui, parce que tel, n'est perceptible qu'à la lumière de la foi; c'est pourquoi on affirme, dans le Préambule des nouvelles Constitutions, que le livre des Constitutions ne peut être « médité avec fruit que dans la foi vive ».

Si une telle foi existe, il ne sera pas difficile de discerner, au-delà d'un code impersonnel, le visage et la voix du Père qui nous invite à l'aimer, à édifier le Corps du Christ au milieu des jeunes et dans le monde en communion intime avec nos frères. Si une telle foi n'existe pas, ou si elle est languissante, faible, ce livre deviendra insignifiant pour nous; pire, on ne verra en lui qu'un obstacle à notre liberté, peut-être un empêchement à la réalisation de notre projet de vie tout à fait personnel, une cage d'où nous chercherons à nous évader au moyen de tout effort et de tout expédient.

Mais regardons les très nombreux Salésiens qui nous ont précédés: grâce à la foi dont ils étaient remplis, ils ont été fidèles, ils ont suivi dans la Règle la voie que Don Bosco leur avait indiquée pour répondre à l'appel divin. Et les fruits de leur fidèle observance sont connus de nous tous: Dieu, avec des instruments très souvent humbles, modestes, mais fidèlement dociles en ses mains, a su faire de grande choses.

Pour la consolation de tous, et connaissance de cause, je puis dire qu'aujourd'hui aussi — après la promulgation des nouvelles Constitutions — beaucoup de confrères, dans les communautés les plus diverses de la Congrégation, ont accepté avec esprit de foi les nouvelles Constitutions, et sont en train de re-

(74) *Presbyterorum Ordinis*, n. 11a.

(75) Cfr. *Actes du CGS*. n. 630.

découvrir avec joie les riches valeurs spirituelles et de salésianité qui y sont contenues. En conséquence, ils les vivent avec un sens de convictions profonde, qui vient créer dans la communauté un climat de travail généreux, de charité fraternelle, de prière fervente et de joyeux optimisme. C'est cet esprit-là qui animait les premières communautés ferventes de la Congrégation.

Et ainsi tous ces confrères sont aujourd'hui les efficaces constructeurs de la communauté et de la Congrégation elle-même, comme le furent les premiers, ceux de l'époque d'or des origines.

Nous sommes convaincus: dans les nouvelles Constitutions Dieu nous montre la voie à parcourir ensemble, pour répondre à son appel et pour réaliser sa mission aujourd'hui; ce n'est que dans la docilité à sa voix que nous pourrons avoir la garantie de construire quelque chose de durable. Il ne fait aucun doute que pour réaliser son dessein de salut Dieu n'a pas tant besoin de nos talents personnels: il a besoin, au contraire, de notre fidélité qui les met à son service.

Un message à transmettre aux jeunes générations

Mes bien chers, à l'occasion de centenaires et de jubilés, d'un évènement important, on a l'habitude d'ériger un monument qui transmette à la postérité, comme pour le défendre contre l'oeuvre destructrice du temps, le souvenir de cet évènement. Nous qui avons le bonheur de vivre cet anniversaire d'une évidente importance extraordinaire pour notre Congrégation, nous n'avons aucun monument à ériger. Mais nous nous sentons tout simplement engagés à transmettre, aux générations de Salésiens qui, avec la grâce de Dieu, nous remplaceront dans la mission, un message non pas verbal mais vital: l'amour authentique de Don Bosco. Ce message sera vital s'il s'identifie avant tout dans l'amour effectif, pratique et actif des Constitutions.

Don Bosco parle en elles, elles sont réellement Don Bosco vivant: il l'a dit lui-même. Aux premiers missionnaires qui par-

taient pour l'Amérique notre bon père leur a dit, sur le pont du navire, au milieu d'une anxiété émue des présents: « Je viens avec vous ». Et nous savons comment il expliqua ces paroles: en remettant à ses très chers fils le petit livre des Constitutions, approuvées depuis peu par le Saint-Siège.

Confrères et fils bien aimés, le moyen sûr pour nous sentir vraiment avec Don Bosco c'est de vivre les Constitutions. Tel est donc le message de vie que nous, Salésiens des « années septante » nous nous engageons à laisser aux générations futures, pour la mission féconde de la Congrégation dans le temps: les Constitutions vécues avec amour, plus encore que pratiquées, comme expression de notre véritable amour de Don Bosco.

Que le cher Père bénisse et rende quotidiennement concret notre engagement filial.

Je vous salue cordialement tous, avec un souvenir particulier « in oratione » pour les plus âgés, pour les malades et pour les plus jeunes.

Je vous demande un fraternel souvenir en retour pour les nombreux besoins de la Congrégation et pour mes intentions. Merci.

Don LOUIS RICCERI
Recteur Majeur

II. DISPOSITIONS ET NORMES

Dispositions relatives à l'art. 196 des Constitutions

Le 1er mars 1974, l'Econome général Don Roger Pilla a envoyé à tous les Provinciaux la lettre suivante contenant les dispositions relatives à l'art. 196 des Constitutions, fixées par le Recteur Majeur et son Conseil.

Très Révérend Père Provincial,

Les propositions des Conseil provinciaux nous étant parvenues, il a été possible au Recteur Majeur et à son Conseil de donner suite à l'art. 197 des Constitutions, en fixant pour chaque Province la somme d'argent dans les limites de laquelle est compétent le Provincial avec son Conseil pour autoriser toutes les opérations prévues à l'art. 196 des Constitutions.

Pour établir cette somme, le Conseil a examiné non seulement la proposition présentée par les Provinces, mais aussi le potentiel économique de chaque Province, le coût de la vie dans les régions respectives et, là où elle existe, la somme fixée par la Conférence épiscopale. En ce qui concerne cette dernière, on la considère uniquement comme point de repère, en tant qu'elle est fixée comme limite maximum pour les Supérieurs Généraux, au-delà de laquelle les mêmes Supérieurs Généraux sont tenus de recourir au Saint-Siège (Sacré Congrégation des Religieux).

Dans cette considération, on n'a pas uniquement accepté, pour les Conseils provinciaux, la limite de compétence fixée par la Conférence épiscopale, comme beaucoup l'ont demandé, mais, sauf le cas où cette limite était déjà très modeste, on est allé beaucoup en dessous d'elle: plus ou moins selon l'index maximum ou minimum du coût de la vie et du potentiel économique de la Province.

La somme est exprimée, pour toutes les Provinces, en dollars USA, qui est une valeur mondiale et, pour l'instant, plus stable et à laquelle il est facile de rapporter la monnaie locale.

Pour votre Province, la limite de compétence pour les opérations dont il est question à l'art. 196, a été fixée à... dollars USA

Le Conseil Supérieur a, de plus, fait les précisions suivantes en vue d'éviter un usage erroné de la faculté accordée.

a) La susdite compétence doit s'entendre en référence au *montant global* d'une opération entière, même si celle-ci se réalise par tranches et à des époques différentes. Si le montant global dépasse la compétence provinciale, il faut l'autorisation du Conseil Supérieur. Si une Maison salésienne veut, par exemple, construire un bâtiment qui, dans son ensemble, s'élève à une dépense supérieure à celle qui est de la compétence du Provincial avec son Conseil, il n'est pas permis de diviser la construction en tranches telles que le montant de chacune soit dans les limites de la compétence provinciale. Il faudra alors demander l'autorisation au Recteur Majeur, même si la construction se fait en des périodes différentes. Par analogie, il faut dire de même pour la vente ou l'achat d'un immeuble.

b) S'il s'agit d'une construction, qui concerne une nouvelle Maison à ouvrir ou qui entraîne une modification du but d'une Oeuvre déjà existante, il est clair que, même si la dépense se situe dans les limites de la compétence du Provincial, il faudra d'abord l'autorisation du Recteur Majeur pour ouvrir la Maison ou modifier le but de l'Oeuvre déjà existante (Constitutions art. 172). Une copie du projet est nécessaire pour les démarches qui s'y rapportent.

c) Quand il s'agit d'autoriser un emprunt ou prêt, il faut tenir compte de ce que, si la Province ou la Maison, est déjà gravée d'un autre emprunt ou prêt précédent, le nouveau s'additionne au premier. Si leur somme dépasse la compétence du Conseil provincial, il faut recourir au Recteur Majeur.

Ces précisions sont faites à titre d'exemple pour bien faire comprendre l'esprit de la concession et pour indiquer un certain critère d'application; mais on compte surtout sur le sens de responsabilité et sur une interprétation juste et équilibrée des Conseils provinciaux.

La concession de cette faculté doit être communiquée aux Maisons et la présente doit être conservée dans les archives de la Province, comme document prouvant la faculté elle-même.

Votre très affectionné
DON ROGER PILLA

III. COMMUNICATIONS

1. Les Missions demandent du personnel

Au cours des derniers mois, Don Bernard Tohill, Conseiller pour les Missions salésiennes, a écrit aux Evêques et aux Provinciaux des Missions leur demandant de dresser une liste des besoins actuels de personnel. Après avoir rassemblé toutes les demandes parvenues, Don Tohill fait connaître maintenant la longue liste à la Congrégation.

a) LETTRE DU CONSEILLER POUR LES MISSIONS AUX CONFRERES

Bien cher Confrère,

Nombreuses et pressantes sont les demandes de personnel qui nous viennent de nos Missions et Provinces qui ont besoin de confrères. J'ai cru bon de dresser une liste — bien loin d'être complète — de certains de ces besoins et de vous les présenter.

Je sais très bien qu'un peu partout il y a pénurie de personnel. Malgré cela, je me sens obligé en conscience de porter à votre connaissance le besoin qui existe ailleurs, et spécialement en terre de missions.

L'activité missionnaire est un mandat du Christ. Au récent Concile Vatican II — le premier Concile oecuménique qui a publié un document missionnaire — l'Eglise a voulu souligner l'urgence de l'activité missionnaire. Don Bosco a voulu que sa Société Salésienne soit fortement missionnaire, comme nous le rappelle le CGS à l'art. 471. En nous présentant les Actes du CGS, le Recteur Majeur nous a parlé de la « Route des Missions » comme une des trois grandes voies que nous devons parcourir pour renouveler notre mission auprès des jeunes et du peuple.

Dans sa lettre circulaire « Les missions, voie vers le renouvellement » (ACS n. 267, p. 37), le Recteur Majeur écrit: « Mais écoutons la parole de Don Albera, qui, en 1920, dans les difficultés et la pénurie de personnel de ce dur après-guerre, exhortait les Provinces

à être généreuses, au-delà de tout calcul, vis-à-vis des Missions. « Préparez beaucoup et de bons Missionnaires » était son mot d'ordre: « Mais quelqu'un dira peut-être: « Comment répondre à cet appel, si nous n'avons même pas le personnel suffisant pour nos Provinces? Je réponds: c'est précisément pour que vous puissiez avoir un personnel abondant pour les Provinces qui vous sont confiées que je vous dis: préparez beaucoup et de bons missionnaires! Plus est grand le nombre de missionnaires qu'une Province peut envoyer dans les lointaines Amériques, chez les infidèles de la Terre de Feu, de la Patagonie, du Paraguay, du Brésil, de l'Equator, de l'Afrique, de l'Inde, de la Chine, et partout où nous avons des missions, plus nombreuses et excellentes seront les vocations que le Seigneur donnera à cette Province ».

Et voici que je vous présente une liste des besoins de ces pays missionnaires et d'autres. Je puis vous assurer que, si dans nos pays, nous ressentons la pénurie de personnel, celle-ci est encore plus vivement ressentie dans les pays que je vais vous citer.

Comme vous le verrez, on parle non seulement de missions, mais aussi d'écoles, de paroisses, etc. Je voudrais vous dire que ces écoles, ces paroisses, etc. ont un caractère nettement missionnaire, et ne sont pas comme les écoles et les paroisses que nous avons dans nos pays européens. Dans beaucoup de cas cités, la présence salésienne est de façon effrayante inférieure aux besoins.

Cher confrère, je vous prie de jeter un regard sur la liste ci-jointe. Réfléchissez-y, demandez par la prière l'aide du Seigneur. Dans le cas où l'Esprit-Saint vous suggérerait de vous offrir pour les Missions, écrivez au Recteur Majeur ou au soussigné. Je vous assure qu'on donnera à votre demande toute l'attention que mérite une affaire aussi importante.

Votre très affectionné en J. C.

DON BERNARD TOHILL

P.S. - 1. La liste que j'ai sous la main, bien qu'incomplète, est cependant trop longue; c'est pourquoi je tiens comme plus profitable de vous en présenter seulement la première moitié, réservant l'autre partie pour le prochain numéro des ACS.

2. En l'un ou l'autre cas, on fait allusion au besoin de laïcs même non-salésiens, et ceci à titre d'information, pour que l'on sache que nos missions ont aussi besoin d'eux.

b) LISTE DES MISSIONS QUI DEMANDENT DU PERSONNEL (première partie).

Demandes de l'Amérique Latine

De HAITI (langue française) on demande:

- un *prêtre* pour Cap-Haïtien (école et paroisse);
- un *coadjuteur* pour Cap-Haïtien (école et paroisse);
- un *coadjuteur* pour Cap-Haïtien (département: agriculture);
- un *coadjuteur* pour Cap-Haïtien (département: ateliers);
- un *coadjuteur* pour Port-au-Prince (atelier d'électro-mécanique).

De PORTO RICO on demande:

- un *prêtre* pour le centre de jeunes de Calle Lutz (il y a plus de 400 jeunes et beaucoup d'universitaires);
- un *professeur* de chimie et de mathématiques de niveau de lycée pour Santurce.

De la BOLIVIE on demande:

- un *prêtre* pour le Centre missionnaire S. Corazon di Santa Cruz (travail pastoral, ministeriel et social parmi les « campesinos » indigènes);
- un *prêtre* pour le Centre missionnaire Escoma, Altopiano La Paz (travail pastoral, ministeriel et social parmi les « campesinos » indigènes);
- deux *coadjuteurs* pour le Centre de jeunes Don Bosco, Santa Cruz (direction des ateliers de menuiserie et de mécanique, animation des groupes de jeunes);
- un *coadjuteur* pour l'Ecole technique-agricole Muyurina di Santa Cruz (un agronome pour l'école théorique et pratique);
- un *prêtre* pour le Centre de jeunes Don Bosco de El Alto, La Paz (travail pastoral d'évangélisation et catéchèse parmi les très nombreux jeunes pauvres de la région);
- un *prêtre* pour le Collège Don Bosco de Sucre (direction spirituelle des jeunes du collège, et travail pastoral dans le Centre de jeunes);
- un *coadjuteur* pour le Collège Don Bosco de La Paz (travail parmi les jeunes adultes des cours du soir de spécialisation: travail formatif et pastoral).

Du BRESIL, mission de PORTO VELHO, on demande avec urgence cinq nouveaux missionnaires prêtres.

Du BRESIL, Mission de HUMAITA on demande avec urgence:

- une jeune *prêtre* pour la coordination de la pastorale, catéchèse, etc.
- un *prêtre* pour le soin pastoral le long de la route, qui s'occupe des gens qui sont en train d'occuper la nouvelle voie de communication (650 km de route) qui n'existaient pas auparavant;
- deux *prêtres* pour aider les curés d'Auxiliadora et Carapanatuba: ils devront beaucoup voyager sur les fleuves;
- divers *coadjuteurs* à mettre à côté des missionnaires dans les résidences: il n'est pas nécessaire qu'ils soient spécialisés.

Du BRESIL, Province de RECIFE, on demande des *prêtres* et des *coadjuteurs* pour la pastorale des *jeunes* dans les paroisses et les écoles.

De l'AMERIQUE CENTRALE on demande avec urgence des *confrères* missionnaires itinérants pour les indiens de la mission de San Pedro Carchà.

De la COLOMBIE, Préfecture Apostolique de l'ARIARI, on demande:

- des *missionnaires* itinérants pour les centres;
- deux *prêtres* et deux *experts* pour l'Ecole d'Agronomie et d'Élevage de la Holanda;
- 6 *catéchistes* pour la Préfecture;
- 2 *médicins* pour la Préfecture.

De l'EQUATEUR on demande:

- un *confrère* électro-mécanicien, même uniquement pour trois ans, pour l'école technique de Quito;
- un *technicien* imprimeur pour l'école technique de Quito;
- un *confrère* programmeur pour la Radio Sucua;
- un *confrère* programmeur pour la Radio catéchistique de la paroisse rurale de Rocafuerte;
- un *animateur* du Centre de jeunes de Cuenca;
- un *mécanicien* et un *électricien* pour les jeunes pauvres de la Maison Dominique Savio de Guayaquil.

Du PARAGUAY, Province, on demande:

- un groupe d'*experts* de pastorale de jeunes;
- des *aides* aux paroisses pour la catéchèse.

Du PARAGUAY, Vicariat du CHACO PARAGUAYO, on demande:

- un *technicien* agronome pour un grand élevage et travaux agricoles pour la promotion des indiens;
- un *mécanicien* (manutention du département machines, moteurs, ensemble électrogène, etc);
- un *prêtre* itinérant, de bonne santé (prêt à supporter les incommodités et les fortes chaleurs) pour les indiens.

Du MEXIQUE, Mission des MIXES, on demande quelques *missionnaires*.

Demandes de l'Afrique

Du BURUNDI, on demande des *prêtres* missionnaires-curés.

Du ZAIRE, on demande:

- un *mécanicien* d'autos pour la Cité des Jeunes;
- quelques *confrères* pour un Institut Social;
- des confrères *prêtres* comme missionnaires-curés.

Demandes de l'Asie

De la THAÏLANDE, Province, on demande avec urgence:

- un *mécanicien* pour l'Ecole technique Don Bosco de Bangkok;
- un *chef imprimeur* pour la Don Bosco Press de Bangkok.

De la THAÏLANDE, Mission de SURAT THANI, on demande:

- des *Salésiens* disposés et préparés pour la mission;
- des *experts* pour les centres de jeunes dans un contexte missionnaires.

2. Vers le Congrès Mondial des Salésiens Coadjuteurs

LES CONGRÈS PROVINCIAUX. L'iter prévu par la Commission Centrale indiquait le mois de mars 1974 comme limite pour la célébra-

tion des Congrès provinciaux, et l'échéance a été largement respectée; Quelque Province avait organisé son Congrès avec beaucoup d'avance, d'après une mise en place propre; seul quelques rares Provinces l'ont célébré après la date, mais pas au-delà d'avril.

Après le Congrès Provincial, le pas suivant — dans lequel beaucoup de confrères sont engagés pour l'instant — c'est la rédaction des Actes qui s'y rapportent, et leur envoi aux Commissions Régionales et Centrale. Ces Actes sont attendus avec solleclitude, car ils permettront aux Commissions et aux rapporteurs des Congrès ultérieurs (Régionaux et Mondial) de déduire les résultats des Congrès Provinciaux et de mettre en chantier leur propre travail.

La COMMISSION CENTRALE. Au cours du même mois de mars, entre le 9 et le 11, la Commission Centrale s'est réunie pour la seconde fois à la Maison Généralice, et au complet (pour sa composition, cfr. ACS 272, p. 52). Don Viganò a présidé à son ouverture, et le Recteur Majeur à sa clôture. Voici en résumé le travail effectué.

On a tout d'abord fait le point sur l'avancement des travaux aux niveaux provinciaux et régionaux. Dans certaines Régions particulièrement, on a constaté que l'échange entre les Provinces et la Commission Régionale est très intense, et qu'il ne manquera pas de donner de bons résultats. L'examen de la situation a été aussi approfondi dans une rencontre avec les six Conseillers Régionaux.

Diverses observations et propositions ont été avancées au sujet de la *préparation du Congrès Mondial*. On a relevé la nécessité de majeure information par la base, et de plus grande communication et information de la part de la Commission Centrale vers les Provinces et les Commissions Régionales. L'exigence de créer un « Secrétariat permanent » auprès du Coordinateur de la Commission Centrale (Mr. Romaldi) s'est faite évidente. Pour une utilisation efficace du matériel documentaire que les Provinces et les Régions envoient au Centre, on a examiné la nécessité d'un travail de classement et de traduction, et on en a envisagé les modalités.

On a ensuite jugé utile de compléter les archives existances avec tout le matériel réparable, surtout avec les biographies de Salésiens Coadjuteurs. On a enfin insisté sur le besoin d'utiliser tous les moyens actuels de communication pour assurer intérêt et efficacité au Congrès Mondial.

Plusieurs décisions ont été prises, d'accord avec les Supérieurs, en ce qui regarde aussi le *déroulement du Congrès Mondial*. On a fixé tout d'abord définitivement la date: le Congrès aura lieu à Rome, non pas en mars (comme il avait été dit de façon générale dans les ACS n. 270), mais du 31 août au 6 septembre 1975.

Quant à l'élection des Délégués, d'importantes critiques au premier projet étaient venues de la base: la Commission Centrale en a pris note et a formulé une nouvelle proposition. La Commission a ensuite fait un choix des thèmes pour le Congrès Mondial, et elle a soumis au Conseil Supérieur une série de noms pour le choix des rapporteurs. Elle a enfin commencé à s'occuper du « Règlement du Congrès ».

La Commission Centrale a décidé de se réunir à nouveau les 26 et 27 octobre 1974.

Les thèmes d'étude pour le Congrès Mondial. Le présent texte a été retravaillé par la Commission Centrale d'après les observations venues des Commissions Régionales.

Premier thème: « Identité de la vocation religieuse laïque du Salésien Coadjuteur, au service de l'unique mission salésienne ».

(Profil historique: de la réalisation de Don Bosco aux réalisations en cent années d'histoire salésienne dans le contexte de la vie de l'Eglise; perspectives. Fondements théologiques selon la doctrine du Concile et les documents du CGS. Aspects juridiques).

Second thème: « Perspectives de l'action apostolique du Salésien Coadjuteur en concordance avec sa condition religieuse laïque, avec les temps et les exigences locales ».

Troisième thème: « La formation du Salésien Coadjuteur ». (Principes généraux; contenus, étapes, formateurs).

Quatrième thème: « Proposition de la vocation religieuse laïque aux jeunes de la société actuelle ». (Recherche socio-religieuse des modalités et des moyens les plus aptes).

LES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS MONDIAL. En dressant le tableau qui suit, la Commission Centrale a tenu compte des préliminaires suivants:

- ne pas dépasser le nombre maximum de 140 Délégués (è compris les membres de la Commission Centrale);
- assurer la représentation de chaque Province au moyen d'un Délégué Salésien Coadjuteur. Celui-ci sera élu par tous les Salésiens de la Province, avant le Congrès Régional;
- assurer la représentation de chaque Région au moyen d'un Délégué Régional par 320 confrères de celle-ci. L'élection des Délégués Régionaux devra se faire dans les Congrès Régionaux ou inter-Provinciaux. Pour les Congrès inter-Provinciaux, le nombre total des Délégués du ressort de la Région sera réparti proportionnellement parmi les groupes provinciaux de la Région.

RÉGIONS		Déleg. Prov.	Déleg. Reg.	Total
1.	Italie - Moyen Orient . . .	13	15	28
2.	Pacifique - Caraïbes	11	7	18
3.	Portugal - Espagne	8	9	17
4.1	Belgique S. - France	3	2	5
4.2	Autriche-Allemagne	3	2	5
4.3	Yougoslavie	2	1	3
4.4	Belgique N. - Hollande . . .	2	1	3
4.5	Afrique Centrale	1	1	2
		<hr/> 11	<hr/> 7	<hr/> 18
5.1	Cuenca del Plata	7	4	11
5.2	Brésil	6	4	10
		<hr/> 13	<hr/> 8	<hr/> 21
6.1	Angleterre-Irlande	2	2	4
6.2	U.S.A.	2	2	4
6.3	Extrême-Orient	6	2	8
6.4	Inde	4	3	7
6.5	Australie	1	—	1
		<hr/> 15	<hr/> 9	<hr/> 24
7.	Pologne	2	2	4
	Total	73	57	130

N.B. - Dans le but de garantir la présence au Congrès Mondial d'un nombre adéquat de Salésiens prêtres, on devra, dans les élections des Délégués Régionaux, tenir compte que tous les Délégués Provinciaux sont des Salésiens Coadjuteurs.

Conclusion. L'ardeur et le sérieux avec lesquels est abordé dans beaucoup de Provinces le Congrès sur le Salésien Coadjuteur est signe que le problème a été senti et qu'il est vécu en profondeur par la Congrégation. C'est à peine le cas de rappeler que les Congrès, aux divers niveaux, ne sont pas un point d'arrivée, mais qu'ils doivent être considérés comme un point de départ.

3. Nominations

Le Recteur Majeur a nommé Provinciaux les confrères:

Don George Meinville pour la Province de Cordoba (Argentine);

Don Antoine Rasera pour la Province de Manaus (Brésil);

Don Victor Reyes pour la Province du Paraguay.

La Saint-Siège a nommé:

Mgr. Pierre Carretto, membre du Secrétariat pour les non-Chrétiens »;

Don Jean Shirieda, prêtre japonais, consultant de la « Commission Pontificale pour les non-croyants ».

4. Le Cours pour les Maître de Noviciat

Le 1er mars dernier, a régulièrement commencé au « Salesianum » près de la Maison Générale, le « Mois des Maîtres de noviciat », organisé par le Dicastère pour la Formation Salésienne, 37 maîtres y prennent part (6 autres n'ont pu s'y rendre).

Le programme serré, mené sous la conduite du Dicastère de la Formation avec l'entier devouement de Don Joseph Aubry et l'orientateur Don Ange Botta, voit l'intervention fréquente des divers Supérieurs du Conseil, de spécialistes du Dicastère, et aussi de spécialistes non-salésiens.

Mais les véritables protagonistes du cours sont les maîtres, qui confrontent fréquemment les situations concrètes dans lesquelles se trouvent leurs 446 novices actuels, et qui recherchent dans le dialogue les lignes d'action à la lumière des documents du CGS. C'est précisément là la tâche que leur a confiée le Recteur Majeur lui-même: « repenser en profondeur tout le travail à faire au Noviciat », cette « étape privilégiée de l'initiation salésienne ».

5. Les Cours de formation permanente

Le 14 février dernier, s'est achevée avec l'agréable visite du card. Tabera (Préfet de la Sacré Congrégation des Religieux), le premier « Cours de Formation permanente » qui a eu lieu pour les confrères, à la Maison Généralice.

Dans l'espace des quatre mois programmés, les participants sont passés d'une attitude initiale d'observation et d'approche réciproque à un engagement toujours plus responsable de programmation et de réalisation du Cours lui-même, en y trouvant une large possibilité de révision de vie et de recharge spirituelle, dans un climat de recherche communautaire et de fraternité salésienne.

Le Cours, qui avait pour objectif la formation personnelle, religieuse et salésienne, a été une période fructueuse d'expérience et de réflexion sur la vie religieuse avec des éléments de mise à jour culturelle, théologique et pédagogie. C'est dans cette ligne qu'ont eu une nette préférence les sujets du renouveau religieux, de la théologie de la vie religieuse, et des principes de l'ascétique salésienne.

De l'aveu même des participants (qui provenaient principalement de l'Europe et l'un ou l'autre de l'Amérique Latine) on peut dire que l'expérience a substantiellement réussi. Une période nécessaire pour les Salésiens d'âge moyen, pour reconquérir confiance et la propager » a écrit un confrère. Et un autre: « J'ai acquis une vue plus vaste et un plus grand amour de la Congrégation, plus de maturité religieuse, plus de sensibilité pour les confrères, plus d'optimisme ». « Très bien! — a ajouté un autre —. Il faut continuer ».

De fait, le 9 mars, a commencé le second « Cours de Formation Permanente » qui s'adresse spécialement aux confrères des Provinces de l'Amérique Latine.

Une trentaine de confrères approfondissent le sens de notre vocation, pour porter dans les Provinces une volonté d'animation et de l'enthousiasme pour collaborer à cultiver les valeurs évangéliques et salésiennes.

6. Conférence sur la Pastorale des jeunes parmi les émigrés

En décembre, s'est tenue à Cologne une Conférence sur la Pastorale des jeunes parmi les émigrés italiens et espagnols en Allemagne Occidentale, et spécialement dans la Ruhr.

Y ont pris part trois Conseillers Régionaux (Don Ter Schure, Don Fiora et Don Melida), les trois Provinciaux de langue allemande, un Provincial italien et un espagnol comme représentants des Conférences provinciales respectives, et quelques confrères déjà en activité parmi les émigrés. Etaient aussi présentes des personnes non-salésiennes, mais intéressée par le problème, comme Mgr. Koenen, responsable de la pastorale des émigrés dans le diocèse de Cologne.

Le but de la Conférence était double:

— étudier les possibilités concrètes d'améliorer le service pastoral déjà existant, surtout dans la ligne de notre tradition pour les jeunes émigrés;

— étudier des formes de liaison entre les Provinces d'origine (les régions d'où partent les émigrés) et les Provinces locales (les régions où ils vont travailler).

Précédemment, les évêques des zones à émigration dense (en particulier de la Ruhr, pôle d'industrialisation européenne en expansion vertigineuse) avaient été consulté par lettre. Des réponses des évêques avait résulté une longue liste d'offres et de propositions pour un travail pastoral très riche de possibilité, et très urgent.

A la Conférence de Cologne on a pu également préciser les modalités pour une intervention très forte, à partir de cette année déjà.

7. Le Congrès européen sur le Système Préventif

Du 31 décembre au 3 janvier dernier a eu lieu au Salesianum de Rome le Congrès Européen sur le Système Preventif de Don Bosco, qui avait été annoncé.

Organisé par le Dicastère de la Pastorale des Jeunes et par la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université Pontificale Salésienne, il a compté presque trois cents participants. Le très riche matériel de réflexion fourni par le Congrès sera publié dans les Actes du Congrès même. Voici brièvement résumées les conclusions les plus importantes.

Au centre de l'analyse, il a été fait continuellement allusion aux jeunes, les véritables protagonistes, silencieux mais présents, du Congrès. On a souligné l'origine vitale du système de Don Bosco et la difficulté de la traduire en des formes purement conceptuelles. A plusieurs reprises, on a rappelé que « préventif » est présenté par Don Bosco comme opposé à « repressif » (punitif, autoritaire). On a cru cependant devoir mettre en valeur les significations incluses dans la préventivité: croissance des jeunes de l'intérieur, respect et construction de leur liberté, maturation progressive à l'engagement humain et chrétien. On a fortement souligné que le système de Don Bosco comporte une action clairement finalisée en sens humaniste et chrétien. On n'a jamais avantagé l'éducateur en tant qu'individu: le rappel à la communauté a été insistant et unanime. L'action éducative communautaire a ensuite été vue comme caractérisée par la familiarité, qui doit régler les rapports à l'intérieur de la communauté éducative.

L'école a été comprise comme une expression communautaire authentique de « présence salésienne ». La présentation du centre des jeunes, des groupes et des associations de jeunes, comme formes nouvelles d'une des oeuvres les plus typiques de Don Bosco: le patronage, a obtenu de larges approbations. On a enfin touché le problème de l'insertion (ou ré-insertion) des mass-media dans le cercle du Système préventif.

8. Conférence sur « L'Ecole et la Mission salésienne »

Du 11 au 16 février s'est réunie dans la Maison Générale une Conférence composée de Salésiens venus de Belgique, de France,

d'Espagne, d'Italie, pour réfléchir sur ces deux questions fondamentales:

— quelles sont les exigences que l'accomplissement de la Mission salésienne pose pratiquement à l'école?

— et quelles sont les voies par lesquelles nos écoles peuvent répondre aux exigences de la Mission?

L'exposé sur la Communauté éducative et sur l'Évangélisation et la Catéchèse dans nos écoles a eu un relief particulier.

Le 13 février, à l'audience générale, Paul VI s'est adressé aux confrères de la Conférence avec des paroles particulières d'encouragement, les exhortant à être fidèles à Don Bosco et à persévérer dans l'apostolat de l'école. A la fin de l'audience, le Pape s'est rendu là où se trouvaient les Salésiens et s'est entretenu brièvement avec eux.

9. Journées d'Orientation vocationnelle

Le Conseiller pour la Pastorale des Jeunes, Don Juvénal Dho, a présidé à Madrid, du 26 au 28 janvier, trois « Journées de réflexion sur l'Orientation vocationnelle », organisée par les Délégués espagnols de la Pastorale des jeunes.

Les participants (délibérément peu nombreux, en vue d'un travail plus efficace) étaient les Délégués provinciaux de la Pastorale des jeunes, les Promoteurs des vocations, les Directeurs et Formateurs des Juvénats, et quelques Filles de Marie Auxiliatrice.

Cette rencontre (où Don Dho a fait la majeure partie des rapports et a conduit le dialogue) avait divers objectifs:

- sensibiliser les participants à la « Dimension Orientation » comprise comme essentielle dans toute l'action éducative et pastorale;
- réfléchir sur l'aspect inséparable entre la Pastorale des jeunes et l'Orientation vocationnelle, et entre celles-ci une véritable éducation chrétienne;
- chercher à découvrir les possibilités de travail d'orientation qu'offrent les divers champs de notre activité éducative (enseignement, mouvements et groupes de jeunes, catéchèse, exercices spirituels, cours et camps, etc.).

10. Solidarité fraternelle (douzième liste)

a) PROVINCES D'OU SONT VENUES LES OFFRANDES

ITALIE

Ligure	Lires	300.000
Lombarde		800.000
Sicilienne		1.000.000
Vénitienne Saint Marc		450.000
Vénitienne Saint Zénon		100.000
Maison Généralice		200.000

EUROPE

Autriche		368.000
Irlande		739.452
Espagne-Séville		660.000

ASIE

Inde-Gauhati		525.000
Moyen-Orient		200.000

AMERIQUE

Etats-Unis, New Rochelle		2.863.250
Etats-Unis, San Francisco		3.800.000

AUSTRALIE

1.074.499

*Total des sommes parvenues entre le 18 décembre
1973 et le 7 mars 1974*

13.080.201

Fonds de caisse précédent

495.554

Somme disponible au 7 mars 1974

13.575.755

b) DISTRIBUTION DES SOMMES REÇUES

ASIE

Corée, Séoul; pour les pauvres du Centre des jeunes	L.	600.000
Philippines, Pasil: pour assistance médicale aux pauvres		600.000
Inde, Calcutta: pour le dispensaire d'Azimganj		600.000
Inde, Raipur: pour les orphelins		100.000
Inde, Madras: pour la construction d'une petite chapelle		1.000.000

Inde, Gauhati: motocyclette pour la mission de Doomini	600.000
Inde, Gauhati: pour le dispensaire de Mawkhar-Shillong	1.000.000
Inde, Gauhati: pour réparation aux constructions endommagées dans le Manipur	600.000
Inde, Gauhati: pour séjour d'un confrère à l'hôpital	966.085
Israël, Nazareth: pour l'école professionnelle	1.000.000
Timor: pour les nécessiteux de la mission	200.606
Vietnam: pour le noviciat de tram Hanh	600.000

AFRIQUE

Zaire, Lubumbashi: pour des cours de formation des laïcs et des catéchistes	1.000.000
---	-----------

AMERIQUE

Chili: pour séjour d'un confrère à l'hôpital	1.120.000
Colombie, Bogotà: pour organiser l'assistance aux garçons de la rue	1.500.000
Mexique, Guadalajara: à l'oeuvre sociale dirigée par de jeunes Coopérateurs	500.000
Paraguay: pour les indiens du Chaco	500.000

AUSTRALIE

A l'oeuvre de Kimberley pour la promotion sociale des aborigènes	700.000
--	---------

<i>Total des sommes distribuées entre le 18 décembre 1973 et le 7 mars 1974</i>	13.187.691
<i>Reste en caisse</i>	388.064
<i>Total</i>	<u>13.375.755</u>

c) MOUVEMENT GENERAL DE LA SOLIDARITE FRATERNELLE

<i>Sommes reçues au 7 mars 1974</i>	238.994.238
<i>Sommes distribuées à la même date</i>	238.606.174
<i>Reste en caisse</i>	<u>388.064</u>

IV. ACTIVITES DU CONSEIL SUPERIEUR ET INITIATIVES D'INTERET GENERAL

Le début de 1974 n'a vu le Conseil Supérieur à son poste que pendant deux mois. Les Conseillers Régionaux sont rentrés pour le 15 janvier, et sont repartis, à la mi-mars, pour les visites dans les Provinces.

Les pages qui suivent sont bourrées de dates peut-être arides en soi, mais il semble nécessaire de les présenter car, même schématiquement, elles expriment une intention explicite de réaliser l'union avec les Confrères et le renouveau post-conciliaire, intention qui est vécue et voulue avec l'engagement le plus grand.

1. Les réunions du Conseil

Au cours des deux mois de séjour, au complet, à Rome, le Conseil Supérieur a exercé une activité normale. Il a abordé les « relations » des Régionaux sur les visites canoniques aux Provinces, et des autres Conseillers qui avaient pris part à diverses rencontres avec les confrères. Ces relations ont servi à décortiquer les problèmes d'intérêt général et à rechercher les lignes d'action communes. On a ensuite signalé les « expérimentations » de signification particulière qui sont faites dans diverses régions.

Les autres points abordés sont l'animation missionnaire de la Famille salésienne (qui acquiert une particulière importance à l'occasion du centenaire des Missions, l'approbation du Règlement des Coopérateurs, la mise au point des devoirs du Conseil (de chaque Dicastère et des Régionaux) pour la période 1974-1975.

A ce propos, on a programmé les visites des Régionaux dans les six espaces de quatre mois disponibles avant le prochain Chapitre Général, et les rencontres avec les Provinciaux des diverses Régions.

Chaque Supérieur et chaque Dicastère a ensuite mené de l'avant diverses initiatives au siège central ou parmi les confrères.

Nous indiquons ici quelques-unes d'entre elles.

2. Autres initiatives du Recteur Majeur et de son Conseil

On a rappelé en premier lieu les Rencontres avec les Provinciaux des Régions, qui sont en plein déroulement. Vouluées expressément par le CGS, elles mettent en dialogue tous les Provinciaux d'une région « avec le Recteur Majeur et certains membres du Conseil Supérieur », dans le but de « faire le point sur l'exécution du Chapitre Général » lui-même.

La première de ces rencontres a eu lieu en octobre dernier à Mexico (cfr. ACS n. 273, p. 64). Deux autres ont eu lieu à Rome: en février ce sont réunis cinq Provinciaux de langue anglaise, et à la fin de mars ceux de l'Europe Centrale.

Les rencontres pour les Régions restantes auront lieu en avril, juin et octobre. En avril, à Buenos Aires, pour la Région Atlantique de l'Amérique Latine, en présence du Recteur Majeur, du Régional Don Vecchi, et de Don Viganò, Don Dho, Don Ranieri. En juin, se retrouveront à la Maison Généralice, pour une courte période de temps, les Provinciaux de la Péninsule Ibérique et ceux d'Italie et du Moyen-Orient. En octobre, se réuniront les Provinciaux de l'Extrême-Orient.

Ces rencontres donnent au Conseil Supérieur la possibilité de larges vues panoramiques, et à chaque Provincial l'occasion d'exposer ses problèmes et de les voir débattus de façon compétente.

Après son long voyage fait dans trois continents, le *Recteur Majeur* est demeuré longtemps au siège: c'est seulement à la fin de mars qu'il a fait une courte visite aux confrères de la Province de Bilbao.

Le DICASTÈRE POUR LA FORMATION SALÉSIENNE s'est occupé du déroulement et de la conclusion du premier « cours de quatre mois de formation permanente » et l'ouverture du second cours a déjà eu lieu. Il a en même temps préparé le « Cours pour les maîtres de noviciat », lui aussi en cours en mars et avril. Il poursuit également la préparation du « Congrès Mondial des Salésiens Coadjuteurs » (on a donné un compte-rendu de ces initiatives dans la section « Communications » des présents Actes).

De son côté, Don Viganò a pris part à diverses réunions provinciales en France et en Italie, et il a présidé le « Congrès des Diri-

geants de Théologie dogmatique » qui a eu lieu à l'UPS aux premiers jours de janvier. Ce dernier a bien réussi et il ne manquera pas de donner des fruits concrets pour nos centres de préparation au sacerdoce.

Le DICASTÈRE POUR LA PASTORALE DES JEUNES s'est occupé, à son tour, avec la Faculté des Sciences de l'Éducation de notre Université, du « Congrès Européen sur le Système Préventif », qui a été couronné d'un plein succès. Don Juvénal Dho a ensuite présidé les « Journées d'orientation vocationnelle » qui ont eu lieu à Madrid en janvier. Enfin en février, a eu lieu à la Maison Généralice une conférence sur « L'école et la mission salésienne » conduite par le spécialiste Don Antoine Ferreira (il est également parlé abondamment de ces initiatives dans ce fascicule).

Dans le cercle du DICASTÈRE POUR LA PASTORALE DES ADULTES, diverses initiatives ont été réalisées. Le nouveau Règlement pour les Coopérateurs salésiens est arrivé à son approbation définitive auprès du Recteur Majeur et de son Conseil. Le Dicastère est en train d'étudier une aide pour la « Prière du Coopérateur salésien ».

L'enquête sur les Maisons d'éditions salésiennes s'est achevée avec un vaste document élaboré par le Bureau salésien de Presse, et il est porté ces jours-ci à la connaissance des personnes intéressées. Parmi les indications qui en résultent il y a la nécessité d'une rencontre des Editeurs salésiens pour stimuler une connaissance, une collaboration, un échange réciproque plus grand.

Le Secrétariat pour la Communication Sociale a distribué un questionnaire sur l'information salésienne et les moyens de communication sociale dans nos communautés : les réponses sont en train de nous parvenir; de cette enquête on pourra aussi retirer des indications utiles pour une action plus efficace à l'avenir. Dans le but de mieux coordonner les initiatives en ce secteur, — si apprécié de Don Bosco — on a constitué un « Conseil pour la Communication Sociale » qui a tenu ses premières réunion ces jours-ci.

Dans le secteur des paroisses, on est aussi occupé à préparer une conférence, pour la mise en pratique de ce que le CGS a dicté à leur sujet.

Le DICASTÈRE POUR LA MISSION a terminé la récolte des données relatives aux besoins de personnel qui se rencontrent dans nos Mis-

sions, données qui ont été présentées au n. 1 des Communications. Le Dicastère continue aussi la préparation d'initiative pour célébrer le prochain Centenaire des Missions salésiennes.

Le DICASTÈRE ECONOMIQUE a, dans les séance du Conseil Supérieur, donné exécution à l'art. 197 des Constitutions, définissant les limites de compétence du Provincial avec son Conseil pour les opérations économiques prévues par l'art. 196 des Constitutions. (Dans les « Delibérations et normes » de ce fascicule est publiée la lettre par laquelle l'Econome Général Don Pilla informe les Provinciaux de la décision prise).

Les CONSEILLERS RÉGIONAUX, Don Vecchi excepté, sont demeurés au siège. Don Vecchi, au contraire, par ordre du Recteur Majeur, a accompli la visite extraordinaire à la Province du Vénézuéla.

Don Fiora, Don Melida et Don Ter Schure ont pris part à Cologne, dans les derniers jours de décembre, à une réunion concernant la situation des jeunes émigrés en Allemagne, en vue d'étudier un plan d'intervention.

En mars, Don Ter Schure a pris part, à Bruxelles, à une réunion de tous les Conseillers provinciaux de langue francophone pour traiter divers sujets, parmi lesquels la formation salésienne, la Famille salésienne, et une nouvelle mise en chantier du Bulletin Salésien.

Le 23 février, les Supérieurs, tous ensemble, ont passé une journée de retraite avec le card. Garrone, qui a abordé le thème: « Qu'est-ce que Dieu attend du supérieur religieux, aujourd'hui ». Ce fut une intense expérience d'écoute et de dialogue.

3. Le programme des prochains mois

Au vaste tableau tracé ici il resterait à ajouter en perspective le programme très riche des prochains mois. A partir de la mi-mars jusqu'à la fin de juin, période des visites de Régionaux, les rencontres deviennent plus nombreuses et le travail devient plus intense.

On a déjà mentionné les trois prochaines « Rencontres avec les Provinciaux régionaux », en Argentine et à Rome. Presque tous les Supérieurs ont, dans leur agenda, de longs itinéraires. A commencer

par le Recteur Majeur, qui restera en Amérique Latine du 16 avril au 17 mai. Première étape, pour quelques jours, en Equateur (pays que le Recteur Majeur a déjà plusieurs fois survolé sans jamais s'y arrêter). Seconde étape en Argentine pour la rencontre avec les Provinciaux. Puis, courte halte en Uruguay, Brésil et Pérou.

Le Vicaire, Don Gaétan Scrivo, avec l'Econome Général Don Roger Pilla, le Régional Don Ter Schure et le Délégué pour la Pologne, Don Stanislas Rokita, se trouveront, du 1er au 5 mai, dans ce pays pour célébrer avec les confrères le 75ème anniversaire de vie de l'oeuvre salésienne en Pologne.

Don Viganò, Don Dho et Don Ranieri, recontreront ensemble les Directeurs de presque toutes les Provinces d'Argentine, du Brésil, du Paraguay, de l'Uruguay, dans « Trois Journées » spéciales, dans lesquelles chaque journée sera consacrée aux problèmes d'un Dicastère. Ces trois Supérieurs auront en outre des rencontres avec les diverses catégories de Salésiens engagés dans le travail spécifique de leur Dicastère.

L'Econome Général, Don Roger Pilla, présidera, lui aussi, dans certains pays des rencontres avec les Economes provinciaux.

Les Régionaux continueront dans les visites canoniques aux Provinces: Don Fiora dans la Province de Venise; Don Melida à Madrid; Don Ter Schure en Allemagne du Nord et en Hollande; Don Williams à San Francisco et au Japon; Don Henriquez dans les Antilles et au Chili.

De très nombreuses autres réunions auront lieu dans diverses Régions, présidées par les Conseillers Régionaux. Et presque partout se poursuivront les Congrès provinciaux ou régionaux sur le Salésien Coadjuteur.

V. DOCUMENTS

1. Nouveau Nécrologe Salésien

Le 5-1-1974, le Recteur Majeur a envoyé la lettre suivante aux Provinciaux. Il y présente le nouveau Nécrologe.

Cher Provincial,

Notre Bureau d'expédition enverra, ces prochains jours, à votre adresse un certain nombre d'exemplaires, correspondant aux communautés de votre Province, de la nouvelle édition du « Nécrologe salésien ».

Comme vous pourrez le constater, la nouvelle édition se présente avec les caractéristiques suivantes:

- a) elle réunit en un seul les deux volumes actuellement en usage;
- b) elle ajoute les noms des confrères défunts postérieurement jusqu'à la toute dernière liste parue dans le n. 272 des Actes du Conseil (Octobre-décembre 1973);
- c) elle distribue d'une nouvelle manière, jour par jour, les noms des confrères dont c'est l'anniversaire, suivant le critère exposé dans les « observations » qui précèdent le texte: il convient d'en prendre une connaissance attentive.

Pour vous présenter ce nouveau « Nécrologe », il me semble ne pas pouvoir employer d'expressions plus significatives que celles contenues dans les articles 66 et 122 des nouvelles Constitutions: « Nous gardons le souvenir de tous nos frères qui reposent dans la paix du Crist. Par amour du Seigneur ils ont travaillé dans notre Société et beaucoup ont souffert même jusqu'au martyre. Nous prions pour eux. Leur souvenir nous stimule à continuer notre mission dans la fidélité... Le souvenir des confrères défunts unit, dans la charité « qui ne passe pas », ceux qui cheminent encore et ceux qui reposent déjà dans le Christ ».

Pour répondre concrètement à cette invitation, l'art. 41 des

Règlements prescrit: « Que chaque communauté ait un souvenir spécial pour tous les confrères défunts, en signe de communion fraternelle. Pour cela, que chaque Province fixe le moment opportun pour la lecture quotidienne du Nécrologe en communauté ».

Cette prescription confirme la lecture du Nécrologe comme pratique communautaire, les Provinces ayant uniquement le devoir d'en fixer le moment le plus opportun.

Je vous prie donc de vous employer efficacement à ce que toutes les communautés s'en tiennent à cette prescription. Si vous ne jugez pas opportun que soient lus tous les noms rappelés chaque jour, vous pouvez donner des instructions aux Directeurs pour que soient lus, en plus des noms indiqués au début et marqués d'un astérisque, ceux d'une ou de plusieurs « régions » qui ont une plus grande signification pour la Province, en raison de liens ou de motifs divers.

Mon rappel ne veut pas être uniquement un rappel à une observance formelle. Comme j'ai eu l'occasion de le faire remarquer lors d'une concélébration en faveur des confrères défunts, durant le Chapitre Général Spécial, « une société, une famille, qui tourne le dos à son histoire et aux hommes qui l'ont faite, s'achemine vers la dissolution en tant qu'elle coupe, pour ainsi dire, les canaux dont elle a reçu, au cours du temps, cet ensemble de biens, de valeurs, de traditions grâce auxquelles elle existe, vit et agit ».

Je vous envoie un cordial salut et vous assure, pour vous et pour toute la Communauté provinciale, un souvenir quotidien à l'autel. J'en suis certain, vous me le rendrez pour les nombreux besoins de notre Famille.

Votre très affectionné
DON LUIS RICCERI

21. Message du Recteur Majeur à propos du Centenaire des Constitutions

Le 31 janvier dernier, en la fête de Saint Jean Bosco, le Recteur Majeur a adressé de la Basilique de Marie Auxiliatrice à Turin un message aux Salésiens à propos du « Centenaire des Constitutions salésiennes », un message que la Radio Vatican a repris et diffusé en dix langues.

Voici le texte du Message:

Aujourd'hui, fête de notre Père, je voudrais que mon salut affectueusement fraternel parvienne en tous les coins de la terre, partout où un Fils de Don Bosco travaille pour le Royaume de Dieu.

Cette année 1974 est déjà porteuse d'une richesse spirituelle particulière, du fait que dans chaque église locale vous célébrez, vous aussi, l'Année Sainte, année de réconciliation et de grâce.

A nous, Salésiens, cette année apporte en plus l'invitation à un engagement renouvelé. C'est, en effet, le Centenaire de l'approbation des Constitutions Salésiennes, qui ont coûté un si long calvaire à notre Père. Renouvelées à la lumière de Vatican II et dans l'absolue fidélité à l'esprit de Don Bosco, ces Constitutions ne sont pas un froid code légal de lois arides, mais une voie aérée et un guide sûr pour que chacun de nous vive joyeusement, à l'exemple et avec le cœur de Don Bosco, sa consécration totale à Dieu dans la donation totale à la jeunesse, qui aujourd'hui plus que jamais est dans le besoin.

Mes bien chers, vivons les nouvelles Constitutions avec un amour généreux: c'est le signe concret de notre fidélité à Don Bosco et à notre vocation dans l'Eglise.

C'est le message de souhaits que j'ai le plaisir de vous envoyer de la Basilique du Valdocco, d'où notre Père vous bénit tous.

VI. EXTRAITS DES CHRONIQUES PROVINCIALES

Le nombre des Bulletins d'information provinciaux (BI) dont des exemplaires sont parvenus jusqu'à ce jour à la Direction Générale s'élève à 62 (six Provinces sur sept les publient donc). Voici pour les confrères qui les rédigent avec tant d'ardeur, des considérations peut-être utiles.

Tout d'abord sur leur nature et leur rôle: ce sont des « bulletins d'informations », destinés surtout à « communiquer des nouvelles ». L'un ou l'autre rare Bulletin contient surtout, au contraire, des études et des documents. Cela ne semble pas être le but. Comment faire? Lorsqu'on juge utile de porter à la connaissance des confrères une étude ou un document, il faut le placer en appendice (à la fin ou à part) après le bulletin de nouvelles réel.

Des nouvelles concernant quoi? Certains BI accordent beaucoup de place à la chronique détaillée des communautés et de chaque confrère; d'autres sont un résumé des activités et des décisions prises par le Provincial, par son Conseil, par les différents Délégués. Laquelle des deux formes sera plus utile pour les confrères? Il semble devoir dire la voie intermédiaire, qui donne une place suffisante aux deux types d'informations (c'est de fait la voie suivie par la majeure partie des BI, mais pas par tous).

BI imprimé ou ronéotype? Les BI imprimés, c'est clair, se présentent beaucoup mieux; mais en grande majorité les Provinciaux choisissent le ronéo, et il semble mieux ainsi.

Les ronéotypés sont d'un prix moindre, ils sont plus rapides à préparer, et ne créent pas de complication pour le nombre de pages (qui peut varier suivant la quantité des nouvelles à communiquer). Et puis, les BI ne se publient pas « pour la bibliothèque et pour l'histoire », mais pour répandre rapidement entre amis des nouvelles qui « se consomment » rapidement et peuvent ensuite finir sans drame dans la corbeille à papier.

Le BI est-il important? Le Provincial de Cordoba (Argentine) a écrit en donnant le bon à tirer du premier fascicule de son BI: « Il ne

sera pas la solution de tous les problèmes de la Province, mais c'est un élément constructif de plus mis au service de tous ».

1. Province de Léon - L'École des parents

La « Escuela de Padres de los Alumnos del Colegio » est une initiative de la maison de VIGO (Espagne), qui est présentée aux confrères « parce qu'elle peut être réalisée dans d'autres collèges de la Province ». Voici en résumé la circulation d'information qui la présente (BI de février 1974, p. 18-19).

La « Escuela de Padres » est une « école » où nous, parents et éducateurs, nous sommes tout à la fois maîtres et élèves. Elle aura les caractéristiques suivantes:

1. Elle doit être active. En elle, les parents ne « viennent » pas à l'école, mais ils sont eux-mêmes l'école: ils sont professeurs et élèves. Il s'agit de participer à des expériences et d'en communiquer, de réfléchir en commun. Et tout cela sous l'orientation d'un animateur.

2. L'École des Parents doit être une école de vie. Il ne s'agit pas de préparer les parents pour l'avenir, mais de se préparer pour le présent, et pour la problématique de chaque instant.

3. L'École des Parents se propose de trouver de meilleures solutions à ces problèmes communs qui concernent tous les parents et les éducateurs. Problèmes qui, synthétisés, s'encadrent dans les secteurs suivants:

— problèmes de caractère évolutif (éducation sexuelle, développement intellectuel, maturation affective);

— problèmes personnels (enfant timide, anxieux, incapable d'attention);

— problèmes de relation sociale (enfants marginaux, agressifs, désadaptés);

— problèmes sur les systèmes pédagogiques (méthodes actives, le repêchage, devoirs à domicile, techniques d'apprentissage);

— problèmes didactiques spécifiques (difficultés de l'élève en écriture, lecture, religion);

— problèmes de caractère familial (jalousie, parents âgés, possessifs, faibles);

— problèmes du milieu (l'argent aux enfants, influence du cinéma, garçons et filles);

— problèmes d'administration publique...

4. L'École est organisée en « groupes d'apprentissage ». Chaque groupe s'élève à vingt personnes (toujours mari et épouse ensemble cela est vivement recommandé).

5. Les réunions du groupe sont menées par un animateur, qui a pour but de guider la communication des expériences et la réflexion sur des points d'intérêt.

6. Le programme se déroule au moyen de techniques actives, comme des analyses de cas, des tables rondes, des projections audiovisuelles, des discussions guidées, etc.

7. On prévoit neuf réunions par année scolaire.

2. Province de Bogotà

« Exercices spirituels » d'engagement fort

Des Exercices spirituels d'engagement fort (reiteros vivenciales), avec mise en chantier moderne, ont eu lieu au scolasticat théologique de Bogotà. Dans ces Exercices pour jeune confrères, à côté de la prière et de la réflexion personnelle, on ajoute la communication communautaire de l'expérience vécue.

Nous présentons deux points de la longue relation (que ceux qui sont intéressés aux problèmes des exercices spirituels feront bien de lire entièrement dans le BI de janvier 1974, p. 3-10).

LE CHRIST QUE NOUS ANNONÇONS. Mercredi, projection du film « L'Évangile de St. Mathieu » et lecture thématique du film. On a étudié le Christ que Pasolini présente, et les différentes manières de présenter le Christ. Jeudi, on passe aux expériences de chacun de nous sur sa prédication du Christ. Nous annonçons le Christ, mais quel type de Christ prêchons-nous? Il y a deux possibilités à ce propos: bavardage ou témoignage.

Voici quelques interventions des participants:

« J'annonce un Christ basé sur la liturgie de la Parole: le Christ voie, vérité, vie et lumière du monde ».

« Je prêche un Christ doctrinal étudié en théologie... Je devrais prêcher un Christ plus vital et expérimenté ».

« Le Christ a employé un langage à la porté de tous. Les petits, les humbles, se montrent plus savants que les soi-disant savants ».

« Je prêche un Christ de « service ». Service, parce que je crois en l'Évangile, je ne crois pas en une certaine Eglise « institutionnalisée ».

« Attitudes et paroles: deux manières de prêcher ».

« Nous avons certainement un Christ à prêcher, mais souvent la structure de la communauté m'empêche de le prêcher ».

« Je prêche un Christ qui nous engage, qui est dynamisme, qui n'est pas paternaliste, qui est exigeant avec l'homme ».

« C'est dans les pauvres où j'ai le plus rencontré le Christ, le Christ que je cherche à communiquer à mon prochain ».

« Dans l'Ariari, nous avons prêché un Christ sauveur, libérateur, en encourageant l'homme qui ne sait pas travailler, qui ne sait pas administrer... ».

REVISION DE L'EXPÉRIENCE FAITE. Le dernier jour, assemblée plénière et appréciation du type d'Exercices spirituels auxquels on avait pris part. Jugements:

« Ce fut une grande expérience de communication ».

« Ce qui a produit le plus grand effet en moi ce furent les apports, les expériences de mes frères ».

« Je souligne l'importance de se confronter sur un même sujet et de partager la richesse d'expériences des autres ».

« Je crois que ce genre d'Exercices est ce qui répond à nos inquiétudes: de recherche, d'authenticité, de communication ».

3. Province de Thaïlande **Pourquoi le Juvénat à Nong Hin**

Où construire le Juvénat salésien? Après de nombreuses discussions la commission spéciale a proposé la localité de Nong Hin. Il sera intéressant de noter, dans la liste des motifs qui ont suggéré

ce choix, les critères pratiques qui y sont exposée (BI de mars 1974, p. 6).

Comme futur siège du Juvénat, la Commission spéciale suggère Nong Hin, une localité où vit une communauté de 700 chrétiens; les postulants peuvent donc mieux mûrir, en vivant insérés dans une communauté paroissiale saine.

La maison salésienne sera à 300 mètres de l'église paroissiale: les postulants pourront assister aux cérémonies liturgiques avec la communauté de la paroisse.

Si le curé le juge opportun (et il a déjà exprimé son désir dans ce sens), les postulants pourront travailler dans l'organisation paroissiale.

Comme c'était déjà prévu par le Chapitre Provincial, les postulants fréquenteront l'école salésienne de Banpong, qu'ils atteindront avec l'autobus du juvénat en 30 minutes environ.

L'école de Banpong (élémentaire, secondaire, supérieure et pré-universitaire, pour internes et externes) avec le patronage, la paroisse et diverses initiatives locales, fournira aux postulants la connaissance du milieu des jeunes d'aujourd'hui, et la possibilité de faire une expérience.

La distance à parcourir chaque jour pour se rendre à l'école aura aussi son effet positif, si on explique aux postulants que de très nombreux étudiants-ouvriers, et tous les travailleurs, doivent chaque matin s'astreindre à cette fatigue et à cette perte de temps pour se rendre à leur lieu d'étude et de travail. Partager les inconvénients et la fatigue des frères est certainement positif.

La Commission spéciale poursuit en précisant que le projet a été présenté en détail afin que les confrères puissent l'aider de leurs conseils et de leurs suggestions: cette Commission examinera ensuite les observations et proposera un nouveau plan qu'elle soumettra à un architecte pour qu'il puisse laborer le projet de manière définitive.

4. Province de Barcelone

Pour les garçons, messe libre et joyeuse?

Dans une « lettre à un frère salésien », le Directeur du collège de Matarò (Espagne) le P. Manuel Puyol expose sa propre expérience

et son point de vue sur la « messe collégiale » (extrait du BI de février 1974, p. 7-9).

Messe collégiale. Collégial est quelque chose de totalitaire; la messe non. Le « Collégial », on a beau dire, est quelque chose de triste; la messe non. Le « Collégial » est une imposition de la société; la messe non. Et malgré toutes ces antinomies, j'ai uni ensemble les deux mots. Mais non pas par habitude ou tradition: la pédagogie de Don Bosco et notre fidélité réclament que nos communautés éducatives aient leurs célébrations eucharistiques.

Cela est sûr; les différences viennent par rapporta au quand, au comment et au pourquoi. Certains défendent l'évangélisation à outrance, d'autres persistent dans une ligne sacramentaire dominante comme aux meilleurs temps passés. Nous devons lire et méditer en profondeur les documents de notre CGS et du Concile.

Le Concile nous parle de « liberté et charité, droit des enfants à être stimulés tout d'abord dans l'action liturgique ». Je parviens à mettre ensemble ces choses seulement si on offre aux élèves — avec pleine charité et loyauté, parce que c'est leur droit — la possibilité de participer librement à la célébration quotidienne que la communauté éducative s'est programmée.

Le CGS rapporte ces expressions de Don Bosco: « Animer; donner la commodité; faciliter la fréquence des sacrements; ne jamais obliger; faire en sorte que les jeunes restent spontanément désireux des sacrements qu'ils s'en approchent volontiers, avec plaisir et fruit ». Si Don Bosco nous parle ainsi, nous pouvons conclure qu'évangélisation et sacramentalisation allaient du même pas pour lui (même si « in abstracto » la sacramentalisation présuppose l'évangélisation).

Pour conclure, j'estime qu'une Maison salésienne doit offrir à ses élèves un service liturgique quotidien, auquel on demandera l'adhésion des garçons sous forme libre, joyeuse et responsable.

Chaque jour, une classe se chargera de la préparer? Merveilleux!

Chaque jour, un prêtre différent la présidera? Fasse le ciel!

Et si une fois il y a plus de garçons et l'autre fois moins? Cela prouve avec évidence qu'ils y vont sans pression aucune.

Mais faire ainsi demande davantage notre travail, plus d'esprit et plus de créativité? Nous sommes dans la ligne juste.

5. Nouvelles en bref

DEUX INDIENS SHUAR fréquentent l'université: ils s'appellent Juan Bosco Chau Mazuka et Richard Tangamaschi. Le premier a fréquenté le « Colegio Pedro Vicente Maldonado » de Riobamba, et il est maintenant inscrit à la Faculté de Médecine de l'Université centrale; le second a étudié au « Colegio Normal Don Bosco » de Macas, et il s'est inscrit à la Faculté de Jurisprudence de l'Université catholique de Quito (BI de l'Equateur, janvier 1974, p. 6).

UNE RENCONTRE DE TOUS LES NOVICES de Caracas a eu lieu dans la maison salésienne de San Antonio de los Altos, le 9 janvier dernier: y ont pris part avec les salésiens, les novices jésuites, lasalliens et capucins. Ce fut une première rencontre pour se connaître, mais d'autres suivront sur la base d'un programme concret. L'évènement, simple en soi, demeure encore inhabituel (BI du Vénézuéla, février 1974, p. 13).

LA JOURNÉE MISSIONNAIRE SALÉSIEUNE est le sujet d'un fascicule spécial préparé par la Province Méridionale (Naples, Italie). Le fascicule contient des considérations générales, une célébration de la Parole, des commentaires pour la liturgie eucharistique, la proposition détaillée d'un « concours missionnaire » pour les garçons. Très pratique.

VII. MAGISTERE PONTIFICAL

1. Plus union pour une action plus efficace

Chaque année, avant le début du Carême, le Pape reçoit en audience les prêtres de Rome engagés dans la pastorale diocésaine. Cette année, le 25 février, Paul VI les a entretenus sur le thème « union et action », les invitant à constituer une communauté ecclésiale plus unie afin de réaliser une action pastorale plus efficace.

Quel sera le sujet du bref discours de circonstance? Nous répondrons sur-le-champ, avec une intention de synthèse; le thème est le binôme: union et action. Vous le voyez, il n'énonce rien qui soit nouveau et original: n'est-ce d'ailleurs pas là le programme ordinaire et traditionnel du sacerdoce ministériel? Certes! Mais faites attention à l'intensité que nous entendons donner à ce binôme, une intensité qui découle du caractère urgent de la charité (cf *II Co* 5, 14), spécifiquement nécessaire aujourd'hui, soit pour la grande méditation théologique, que le Concile a déployée devant nous en parlant du mystère de l'Eglise et de notre salut; soit pour la situation critique, ambivalente, négative et positive, de l'humanité de nos jours. Le ministère de l'Eglise ne peut pas se dérouler au rythme, relativement uniforme et tranquille des temps passés; s'il veut être efficace, il doit être, nous le répétons, assidu, fort, souffert, plein de ce sens pastoral que Jésus a voulu pénétrer d'un immanent esprit de sacrifice: « Le bon pasteur donne sa vie pour son propre troupeau » (*Jn* 10, 11).

Union et action, sous l'impulsion d'une double force convergente: la grâce du Seigneur, dont nous devons être toujours les adeptes jaloux et confiants (cf *Pb* 1, 20), et notre pauvre et modeste, mais vigilante et nouvelle bonne volonté.

Une vertu qui n'est pas assez appréciée

Illustrant le premier terme du binôme, l'union, Paul VI passe en revue les divers organismes diocésains qui sont comme le « réseau tendu vers l'unification de la communauté ecclésiale »; puis il poursuit:

Union. Mais la mention de ce point d'appui de la vie ecclésiale exige, nous le savons tous, la pratique d'une vertu que l'on n'apprécie plus aujourd'hui comme il se doit, alors qu'elle figure toujours dans les canons qui règlent la continuité et l'imitation du Christ et assurent la cohésion indispensable, historique et sociale du Corps mystique — l'Eglise — durant son pèlerinage dans le temps: nous parlons de l'obéissance. La pratique de cette vertu, empreinte de l'esprit du Concile et de l'Evangile, justifiée dans l'exercice du pouvoir qui l'exige, n'entraîne pas un esprit de domination, mais de service; il faut que nous revenions tous humblement et fidèlement à la pratique de cette vertu, si nous désirons vraiment l'authenticité de la vie chrétienne et la possibilité de tendre vers le but suprême que le Christ laissa en testament à ses disciples, au moment de prendre congé, au début de la Passion: « Soyons tous un » (*Jn 17, 21*). Puisse cette simple invitation compléter l'apologie, à la fois libératrice et directrice, qu'une telle vertu exigerait de nous.

Et avec l'union, l'action

Chacun le sait, l'action constitue un des chapitres fondamentaux de la « somme » des devoirs du Clergé à l'heure actuelle. Le récent Congrès diocésain consacré à la responsabilité des chrétiens en matière de promotion de la justice sociale et de la charité, a mis en évidence la nécessité pour le ministère pastoral de perfectionner son activité culturelle et culturelle en y intégrant des formes nouvelles d'assistance charitable et sociale. Nous constatons que c'est devenu extrêmement urgent et nous apprécions les efforts qui s'exercent déjà. La charité doit être prévenante et faire preuve d'imagination; la justice doit être courageuse et conclusive. Les besoins sont encore nombreux, et nous qui, en celui qui souffre, voulons voir le Christ qui attend de nous d'être reconnu et servi, nous devons multiplier note dévouement et nos aptitudes pour ne pas manquer aux impératifs modernes de notre action généreuse et efficace.

Aussi, et précisément dans la perspective de cette fin humaine et chrétienne, permettez-nous de faire quelques remarques que nous estimons importantes et actuelles.

Première remarque: il ne faut pas que notre sollicitude charitable et sociale s'exerce au détriment de notre activité proprement religieuse, aussi bien dans notre vie personnelle, que dans notre vie communautaire. L'annonce de la Parole de Dieu et le ministère de la Grâce doivent garder toujours la priorité, soit pour la réalité de leurs valeurs religieuses, soit pour éviter le péril que leur carence fasse tarir la véritable inspiration et l'énergie morale dont l'activité sociale chrétienne ne peut être privée.

Seconde remarque: cette « primauté du spirituel » nous est nécessaire pour nous maintenir dans les limites de notre compétence religieuse (souvenez-vous: « Donnez à Dieu..., donnez à César... - *Mt* 22, 21; *Rm* 13, 7) », par respect de l'ordre temporel constitué auquel nous devons appuyer et collaboration mais que nous ne pouvons prétendre remplacer quand les besoins du prochain ne réclament pas notre assistance de bons Samaritains. Nous ne pouvons admettre non plus que l'activité religieuse soit exploitée à des fins temporelles ou pour des objectifs utilitaires.

Quand la contestation devient anti-ecclésiale

Laissez-nous poursuivre et présenter à votre conscience sacerdotale une double recommandation, à l'observance rigoureuse de laquelle se trouve aujourd'hui liée, dans quelques cas, votre fidélité authentique au Christ et à l'Eglise: sachez être vraiment détachés de l'argent et des avantages économiques que vous pourriez retirer de l'activité religieuse grâce à d'habiles et injustes manoeuvres; sachez être sévère avec vous-mêmes afin de maintenir transparente la pureté de vos moeurs, tant intérieurement qu'extérieurement (cf *Mt* 5, 28), ne cédant jamais dans votre comportement à cette incohérente et presque fatale permissivité dont on ne parle que trop, malheureusement.

Puis, il faudra qu nous parlions encore de l'esprit de contestation qui devient presque une forme endémique, anti-ecclésiale, de critique acide et pleine de préjugés, désormais habituelle, qui ne réussit qu'à favoriser un opportunisme démolisseur, qui n'est orientée ni vers la vérité ni vers la charité. Comment pourrait se développer une action positi-

ve, cohérente, chrétienne à partir d'un pluralisme idéologique, qui a un aspect de libre-examen, et qui est, par conséquent, destructeur de la cohésion de la communion de foi, d'amour, de service, d'unité évangélique? Ne dispersons pas les forces de l'Eglise, ne prenons pas pour modèles de renouvellement chrétien les principes pseudo-libérateurs qui ont tenté de déchirer la « tunique sans couture du Christ », et qu'un laborieux oecuménisme s'efforce de recomposer. « *Veritas libera vos* » (Jn 8, 22) a dit le Seigneur: la vérité, celle que l'Eglise garde et enseigne, et non pas les « *profanas vocum novitates* », les opinions courantes souvent d'origine hostile, auxquelles certains se conforment obséquieusement au lieu d'adhérer à la foi authentique et pure.

A la lumière de l'Année Sainte

Nous voudrions que l'Année Sainte, dans le rayon de lumière de laquelle nous nous trouvons désormais placés, nous aide à surmonter cette situation psychologique et morale, qui attriste l'Eglise; et qu'elle nous fasse don de ce renouvellement et de cette réconciliation qui sont tellement souhaitables, également dans la perspective de ce douloureux phénomène. Nous avons confiance dans le Seigneur qui voudra recréer la joie d'une voix unique, fraternelle, solidaire dans notre communion ecclésiale. Et nous avons aussi confiance, tant de confiance en vous qui, tous, aurez à coeur de nous aider à atteindre ce but réellement prophétique.

L'Union et l'Action, c'est-à-dire l'Evangile vivant et agissant dans l'Eglise de Dieu, feraient tressaillir de joie l'Eglise de Rome; elle se sentirait plus vigoureuse, plus pénétrée en conscience de sa mission de service et de modèle envers l'Eglise catholique tout entière, envers ces Eglises et ces communautés qui, encore séparées de nous, se trouvent sur le seuil du seul et unique bercaïl du Christ et envers le monde contemporain qui, le sachant ou non, attend de nous ce témoignage.

2. Apprenons à parler avec le Seigneur

Il y en a qui se contentent de répéter un petit nombre de formules toujours pareilles, il y en a qui estiment que, pour être vraiment moderne, l'homme ne doit pas prier. Pour être authentique, l'homme

ne doit pas prier. Pour être authentique, l'homme doit, au contraire, faire au moins sienne l'invocation, la plainte, le cri du bon larron qui a arraché son salut au Christ.

(Allocution de Paul VI à l'audience générale du 23-1-1974)

La rencontre religieuse de l'humanité avec le Christ, c'est-à-dire avec le Verbe de Dieu fait homme, nous regarde personnellement. Sur cet aspect du mystère nous allons fixer notre attention. C'est-à-dire que nous devons nous rendre capables de conserver avec le Christ, et, par son intermédiaire, avec Dieu; avec ce Christ-Dieu qui, pour se rencontrer avec nous, a parcouru un si long chemin: il est descendu du ciel. En simplifiant, nous dirons: nous devons apprendre à parler avec le Seigneur, à parler au Seigneur. Un colloque direct, personnel, sincère avec le Seigneur constitue un genre de prière tout particulier: la prière personnelle.

Un petit nombre de formules toujours pareilles suffisent-elles?

Surgit la question: sommes-nous capables de prière personnelle? Nous pourrions certainement répondre de manière affirmative si, par prière personnelle, nous entendons la récitation de quelques formules de prières habituelles, que nous connaissons tous et dont nous voulons croire qu'elles donnent une voix à notre habituelle observance religieuse: qui, donc, ne récite pas un *Pater Noster*? Un *Ave Maria*? Et parmi vous, ne sont-ils pas nombreux ceux qui, chaque jour, récitent quelque prière au début et à la fin de la journée? Et de plus, nombreuses également sont les personnes qui disent chaque jour le Rosaire et d'autres prières habituelles entrées dans le programme quotidien du bon chrétien. Et cela, c'est bien, c'est vraiment bien; conservons ces pratiques religieuses élémentaires comme prise de conscience quotidienne de notre caractère chrétien; comme expression de notre fidélité à la conception chrétienne de la vie; comme signe de notre respect religieux envers Dieu par le moyen duquel nous voudrions satisfaire au premier, au plus grand et synthétique commandement religieux et moral; celui de l'amour; comme invocation de l'aide divine, sans laquelle demeure insuffisante toute notre vertu spéculative et opérative; et enfin comme soutien de nos laborieux efforts quotidiens pour l'accom-

plissement de nos devoirs. C'est très bien, nous le répétons, de conserver, ponctuelle et sérieuse, l'habitude de réciter la prière quotidienne, avec cette simplicité enfantine que nous aimerions voir orner et caractériser toutes les périodes de notre vie.

Mais suffit-il de ce petit nombre de formules toujours pareilles, plus souvent vocales que spirituelles, pour donner à notre existence sa profonde signification religieuse? Son authentique et actuel cachet spirituel? Son colloque personnel et original avec le mystère divin? Celui qui professe avec sincérité ses propres sentiments religieux se rend compte qu'il manque quelque chose à cette brève oraison conventionnelle; elle devient facilement un acte purement extérieur; un rendez-vous entre deux absents: Dieu et le coeur.

Est-ce que l'homme « moderne » ne prie pas?

Et que dirons-nous de ceux qui cessent de se souvenir encore de ce rendez-vous? Qui s'habituent à l'oublier? Et, devenus, comme on dit, plus « mûrs », ceux-là n'en éprouvent même plus le devoir ou le besoin. Une simple enquête sur les habitudes religieuses des gens de notre époque nous documenterait tristement sur la totale, ou quasi-totale, absence de prière personnelle chez de très nombreuses personnes, devenues étrangères ou hostiles à toute expression de religiosité intérieure: âmes éteintes, lèvres muettes, coeurs fermés à l'amour, à la foi, aux sollicitations ou aux impératifs de l'esprit! Et combien sont-elles? Il y a des gens qui soutiennent que l'homme moderne est et doit être ainsi: sans prière personnelle. Ici, il y a une confusion de termes entre homme moderne et homme authentique. L'homme authentique, l'homme vrai: et nous ajoutons: s'il est vraiment moderne, c'est-à-dire conscient de la valeur de sa grande expérience culturelle, active, sociale, cet homme demeure radicalement religieux, c'est-à-dire essentiellement orienté vers une recherche et vers un rapport avec Dieu, et par conséquent avide et capable de prière personnelle.

Nous négligeons le grand thème de la piété religieuse, de la dévotion. Nous nous limitons à poser le problème, si important dans le domaine pastoral et psychologique, si délicat dans le domaine pédagogique et spirituel: comment est-il possible de remettre dans les âmes du monde profane, irréligieux et même athée l'impulsion, la capacité, l'expression correcte d'une parole adressée à Dieu, au Christ,

à la Vierge? Nous vous laissons ainsi qu'aux experts et aux pasteurs, l'étude de ce problème et de la réponse à lui donner, observant seulement combien il est actuel, spécialement au point de vue du renouvellement religieux et moral que l'Année Sainte voudrait produire dans le peuple, comme dans les milieux déjà éduqués à la vie spirituelle; et en affirmant encore une fois que cela ne doit pas être un problème insoluble: la preuve en est une certaine sensibilité intérieure, et même religieuse, que l'on rencontre dans certaines des couches les plus sérieuses et réfléchies de la jeunesse actuelle.

Invocation, plainte, cri.

Cela nous permet plutôt de souligner l'expression réduite et momentanée de la conversation de notre esprit avec Dieu, la « prière-étincelle », l'invocation quasi explosive qui peut s'évader d'une âme; jaculatoire, la définiront les gens pieux; invocation, plainte, cri, elle peut jaillir également d'un esprit non entraîné au colloque religieux; et ce genre de prière forme une phénoménologie des plus intéressantes dans l'histoire du royaume de Dieu, à commencer par l'histoire du « bon larron » qui, d'une seule imploration, a arraché au Christ, avec lui crucifié et mouant, son propre salut: « Seigneur, souviens-toi de moi quand tu seras rentré dans ton royaume! ». Et Jésus lui répondit: « En vérité, je te le dis, aujourd'hui, tu seras avec moi au paradis! » (*Lc 23, 42-43*); pour conclure avec le singulier témoignage d'André Frossard, vivant, qui l'intitule: « Dieu existe, je l'ai rencontré » (Fayard, 1969).

Oui, il faut rappeler qu'à ce rendez-vous dont nous avons parlé, nous sommes deux à être en cause: nous, probablement paresseux, tardifs et rétifs interlocuteurs, et Dieu, qui nous devance et nous aime, et qui, le premier, est à notre recherche (*I Jn 4, 10*) et qui nous atteint de son rayon mystérieux.

Une surprise: la grâce est exactement cela! Que Dieu veuille que, dans notre intention d'établir avec lui notre colloque régulier et filial, mais souvent lent et réticent, une telle surprise, celle de sa présence agissante, nous soit également réservée.

3. Comment vivre la foi dans la société de consommation

Au Canada, à l'initiative de l'Épiscopat, est en train de se dérouler, depuis quelques années, une campagne de sensibilisation, appelée, « Opération Chantier ». Cette année-ci, la campagne porte sur le thème « Comment vivre la foi dans la société de consommation ». Le Pape a prononcé, le 10 mars dernier, un discours transmis par la radio, qui illustre le sujet et fait l'éloge de l'initiative particulière.

On nous a parlé de l'« Opération Chantier ».

Pour nous, c'est une formule nouvelle. Aussi avons-nous demandé: de quoi s'agit-il? Il s'agit, a-t-on répondu, d'une campagne d'éducation de la foi des adultes, organisée au Québec et encouragée par l'ensemble de l'Épiscopat canadien, qui se déroule principalement pendant la période du Carême au moyen d'émissions télévisées. Chaque année, cette campagne se propose un thème de réflexion religieux et moral qui intéresse la vie moderne.

Nous avons tout de suite entrevu le caractère nouveau et génial d'une telle initiative. Invité à y prendre part et à apporter notre encouragement, nous avons demandé quel était le thème choisi pour cette année 1974. Tous le savent maintenant: l'attention se porte cette année sur un problème d'une grande importance et d'une grande actualité: comment vivre la foi dans la société de consommation?

Eh bien, dès le début de cette campagne, nous nous sentons le devoir d'exprimer notre satisfaction, et donc nos félicitations et nos encouragements pour un tel programme d'activité. Et cela, avant tout, en raison du but qu'il se propose: l'éducation de la foi des adultes. Voilà un but qui répond à une nécessité constante de la vie chrétienne, nécessité qui est particulièrement d'actualité à notre époque. Non seulement, en effet, la foi doit être défendue dans ses expressions fondamentales et originelles, mais elle a besoin par ailleurs d'être confrontée avec les idéologies nombreuses, diverses, agressives et séduisantes qui forment et envahissent l'atmosphère culturelle contemporaine respirée par les adultes. Ces derniers se doivent de surmonter, sur le plan spéculatif et pratique, les difficultés qui se présentent, et la pensée chrétienne doit être en mesure de discerner ce qu'il y a de vrai et d'erroné dans la mentalité ambiante, non seulement pour conserver l'intégrité et la force de la foi authentique,

mais aussi pour découvrir en elle les énergies qui la rendent apostolique, c'est-à-dire capable de se répandre et d'apporter le salut à la société humaine.

En face d'un développement toujours croissant

Nous trouvons une deuxième raison d'approuver la présente initiative dans la méthode choisie pour lui assurer un plus large succès, en mettant à son service le prodigieux instrument de la radio-télévision. Et vraiment le thème retenu pour le « Chantier 1974 » mérite une telle publicité; c'est là d'ailleurs un troisième motif — et décisif — qui nous pousse à apporter à cette initiative notre adhésion, modeste mais sincère.

On veut en effet inviter les adultes croyants à une réflexion, sous tous les aspects, fort importante: quel doit être le comportement d'un chrétien dans une société dite « de consommation », comme l'est justement — ou comme, de toutes ses forces, cherche à l'être — la société dans laquelle nous vivons? On pourrait se demander si cela constitue vraiment un problème moral ou spirituel, alors qu'en soi on ne peut contester le bien-fondé de l'effort que fait la société moderne pour dominer les choses créées et les rendre utiles à l'homme, pour développer les moyens scientifiques et techniques nécessaires à la conquête de la nature et de ses richesses inexploitées, pour organiser le travail selon des formes collectives et structurées qui lui confèrent un rendement immense, et pour faciliter ensuite la consommation des biens produits, afin de conserver la pression nécessaire à tout le système productif ou de permettre à l'homme de jouir toujours plus abondamment et plus facilement des fruits de l'organisation magnifique et gigantesque, créée justement en vue d'une telle jouissance. N'est-ce pas un bien, ce programme de l'activité humaine? N'est-ce pas une victoire de l'homme moderne? Pourquoi le chrétien devrait-il soulever des problèmes et des objections à ce plan général de la civilisation en voie de développement toujours croissant?

L'homme ne vit pas seulement de pain

Chers auditeurs. Nous faisons appel à votre intelligence et à votre foi! Nous ne donnerons pas une réponse adéquate à cette

question, car elle n'est pas simple. Elle soulève une quantité de problèmes qu'une réflexion attentive et honnête ne tarde pas à découvrir. La réponse vous sera donnée, nous en sommes sûr, par des maîtres en la matière: ils vous parleront par ce même moyen de conversation multilatérale. Nous vous exhortons à les écouter et à analyser, au plus profond de vous-mêmes, les considérations qui se réfèrent au rapport entre foi et richesse, entre vie chrétienne et vie de jouissance dans la surabondance des nourritures terrestres, entre activité égoïste et activité tournée vers le bien commun, entre justice légale et profane et justice sociale et chrétienne, et ainsi de suite.

Vous comprendrez facilement qu'une conception de la civilisation fondée sur le triomphe de la vie économique ne peut être ni exclusive ni prédominante, justement parce que, sous l'aspect éblouissant de l'abondance et du bien-être, elle cache une carence intolérable des biens nécessaires et supérieurs. Rappelons-nous toujours la parole de Jésus-Christ à ce sujet: « L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu » (*Mt* 4, 4). Le Seigneur ne nie pas la nécessité du pain matériel, c'est-à-dire l'utilité, indispensable, des biens terrestres et économiques; Il en conteste la suffisance et la priorité de valeur, et Il affirme que seul le message spirituel, que la Parole de Dieu, autrement dit l'ordre surnaturel provenant de la foi, peut vraiment rassasier la faim de vérité et de vie qui est propre à l'homme.

C'est là une illusion facile. Oui, c'est une illusion assez répandue que la possession des biens économiques et la jouissance du plaisir qu'ils procurent, puissent correspondre aux aspirations humaines à la mesure d'un bonheur raisonnable. Ce qui était le moyen est devenu la fin; et comme la fin de la vie transcende le niveau des biens temporels, celui qui met en eux toute existence échoue dans ses calculs, trahit l'homme et perd la conquête du sommet, à savoir le Dieu vivant.

Veillons donc à façonner correctement notre mentalité par rapport à la société d'abondance économique et de jouissance, dans laquelle le monde moderne cherche à s'exprimer. Nous serons brefs.

Rétablir l'échelle des valeurs

D'abord, nous devons recomposer dans notre esprit l'échelle des valeurs. Sur ce point aussi, l'enseignement du Christ doit être une

lumière pour nous. Il affirme: « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît » (*Mt* 6, 33). Et encore: « La vie d'un homme n'est pas assurée par les biens qu'il possède » (*Lc* 12, 15). Nous en concluons deux choses: ce n'est pas tant la possession des biens temporels qu'il faut rechercher de préférence que le bon usage que nous en faisons. Et par conséquent, nous devons restaurer en nous un certain esprit ascétique à l'égard de tels biens, autrement dit les dominer, les administrer en fonction du bien de la vie dans son ensemble; la vie chrétienne, qui nous éduque à cette maîtrise de soi, à cette liberté envers l'aisance temporelle, nous introduit aussi dans les secrets moraux et spirituels de la modération, du renoncement, et même de la pauvreté. Il ne faut pas oublier l'apologie de la « pauvreté d'esprit » si nous voulons être disciples de l'Évangile.

Et cela nous suggère une deuxième exhortation: faisons en sorte que notre style de vie puisse mériter le titre de chrétien. Voici notre prière biblique à ce sujet: Ne me donne, en partage, Seigneur, ni misère, ni opulence, mais accorde-moi ce qui est convenable pour vivre (cf *Prov.*, 30, 8). La sobriété, la simplicité, la modestie dans le style de vie devraient être les caractéristiques d'un mode de vie chrétien.

Il s'ensuit une autre conclusion: pensons aux autres. Un bien-être réservé à soi-même ne peut rendre heureux. La pensée de celui qui n'a pas, qui souffre, qui est condamné à une infériorité sociale et économique sans remède, ne saurait nous laisser jouir de notre bien-être dans la paresse et la satisfaction, spécialement si, en ce domaine, nous disposons de ressources superflues. Le sens de la solidarité chrétienne doit être actif en nous. L'intelligence des besoins d'autrui ne saurait jamais coexister en nous avec un égoïsme insouciant. Les initiatives de la charité individuelle et sociale, envers les voisins comme envers ceux qui sont au loin, doivent stimuler en nous l'obligation, bien plus, la joie de donner. Car, pour nous chrétiens, comme le dit saint Paul citant une parole de Jésus: « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir » (*Act*, 20, 35).

Ces suggestions chrétiennes vous sont certainement très familières. Mais ne sont-elles pas à méditer, vu que nous sommes entrés dans ce chantier de renouveau spirituel et chrétien que constitue l'Année Sainte?

Qu'il en soit ainsi pour vous; chers frères qui avez notre estime, et vous, fils et amis qui Nous écoutez.

4. Une nouvelle mentalité après l'heure du bien-être.

Le 3 février dernier, avant de réciter l'Angelus avec les fidèles rassemblés sur la Place Saint Pierre, le Pape a formulé un jugement significatif sur la nouvelle situation où se trouvent aujourd'hui les hommes avec le soit-disant « retour à l'austérité ».

Celui qui a l'habitude de consulter l'horloge des temps historiques dans lesquels se déroule la vie du monde, se rend compte que l'heure du bien-être, que nous étions pour ainsi dire, habitués à espérer et à vivre, est changée. Les pronostics ne sont pas encourageants pour ceux qui se sont habitués à un programme de vie comode, aisée, de vie de plaisir.

Ce n'est pas que l'âge du progrès soit à son déclin. Ce qui s'est évanoui c'est une conception illusoire d'existence moderne facile, heureuse, axée sur les richesses possédées ou à posséder, exonérée de la fatigue, de la patience, de l'effort, de la parcimonie et surtout de la recherche et de l'appréciation des biens intérieurs et spirituels. Nous avons détaché de l'idéal toujours primordial de la liberté, un autre idéal, complémentaire et intrinsèque et non moins fondamental: celui du devoir.

Nous avons fait de la vie sociale un champ de lutte sans trêve, sans amour. Nous sommes devenus fiers et parfois féroces dans la revendication des droits personnels et particuliers et, très souvent, nous avons oublié l'intérêt désintéressé pour le bien commun, pour l'unité et la force d'une vraie société qui puisse se définir Peuple. Nous avons trop souvent combattu nos institutions historiques et civiles pour nous affranchir de l'obéissance due à la foi, à l'autorité, à l'ordre civil. Et à présent, la délinquance qui s'étale de manière effrayante, comme l'affirment les milieux compétents, semble devenir un art organisé et rémunérateur, bien que, par bonheur, toujours plein de risques, toujours ignoble. La licence des moeurs se présente aujourd'hui comme une note élégante d'éducation moderne. La contestation, comme un fait de courage sans scrupules. Et; *quis custodiet custodes?*

Comment pourra exister et résister une vraie et bonne coexistence démocratique si elle est rongée par une absence systématique de principes absolus? Si elle est anémiée par une stérilisante sécularisation des critères moraux impérieux?

Les jeunes commencent à se rendre compte de cette insuffisance du système trop empirique de notre mentalité sociale; quelques-uns tremblent, d'autres réfléchissent.

Il se peut que cette pause prolongée d'austérité favorise une réflexion commune et suggère des propos plus solidaires et positifs de concorde, d'activité, de promotion sociale.

Notre esprit religieux, qui unit le sacrifice et l'amour, devrait nous aider à concourir à l'effort d'une bonne reprise.

Que la prière soutienne notre confiance!

5. Le sport, école de vertus humaines

Le 30 janvier dernier, le Pape a reçu en audience une équipe de football et lui a fait quelques réflexions sur le sport, simples et profondes, que nous, Salésiens, nous ferions bien de méditer avec nos jeunes.

Notre ministère pastoral, qui nous met en contact direct et continu avec les foules de pèlerins et avec toutes les expressions de la vie du monde moderne, nous offre plusieurs fois par an la belle possibilité, comme celle d'aujourd'hui: une rencontre, spontanée et paternelle, avec des athlètes de dénomination et de spécialisation variée, qui viennent, avec leurs dirigeants sportifs, nous apporter le témoignage de leur affection et de leur dévotion. Comme vous pouvez l'imaginer, notre joie est toujours grande en de telles occasions...

Nous soulignons la dignité de l'activité que vous déployez. Le sport, tout en entrant dans l'organisation des loisirs, n'est pas une activité marginale, surtout aujourd'hui, mais elle doit être une école d'éducation et de respect. Notre prédécesseur, Pie XII, parlant à ceux qui prenaient part au Congrès scientifique national du Sport, le 8 novembre 1952, a fait remarquer, dans un discours qui devrait être lu et médité par tous ceux qui comme vous se consacrent aux compétitions sportives, que « lorsqu'on respecte soigneusement le con-

tenu religieux et moral du sport, celui-ci est appelé à s'insérer dans la vie de l'homme comme un élément d'équilibre, d'harmonie et de perfection, et comme une aide valide dans l'accomplissement de ses autres devoirs » (Discours et radio-messages, XIV, p. 389-390).

Ces paroles résument la valeur globale du sport, et donc aussi du vôtre, comme un moyen d'élévation de tout l'homme, dans ses composantes esthétiques, éthiques et religieuses: celui-ci, en effet, s'il est bien exercé, est une grande école d'entraînement aux vertus humaines, qui sont un piédestal irremplaçable pour y construire dessus avec l'aide de Dieu, les vertus chrétiennes. Sachez-le voir ainsi, le considérer ainsi, le pratiquer ainsi, toujours: c'est notre souhait.

Nous vous suivons avec une bienveillance paternelle, nous vous assurons de notre prière et nous vous donnons à vous et à vos familles notre bénédiction.

VIII. NECROLOGE

P. Charles Van Averbeké

* à Schaerbeek (Brabant - Belgique) le 2-2-1902, † à Tournai (Belgique) le 10-8-1973, à 70 ans, après 42 ans de profession religieuse et 34 de sacerdoce.

Il avait conservé un esprit d'enfant et un besoin réel de vivre dans une atmosphère chaudement humaine. Mais les fortes vertus sacerdotales dominèrent dans sa vie: sa piété fut édifiante et son souci des âmes diligent. Beaucoup ont été soutenus par lui dans les dures épreuves et il a indiqué à beaucoup, avec suavité mais avec fermeté, le devoir à accomplir.

P. Jules Babirák

* à Ráckeve (Hongrie) le 30-11-1889, † à Pannonhalma (Hongrie) le 12-1-1974 à 84 ans, après 59 ans de profession religieuse et 47 de sacerdoce.

L'attachement à l'Eglise, la pensée du Paradis, la foi en Jésus Eucharistie, la prière aux intentions du Pape ont été les leitmotiv de son sacerdoce. C'est peut-être pour récompenser son zèle que le Seigneur a voulu l'appeler précisément durant la célébration de la messe à laquelle il assistait de son lit de souffrance, à l'infirmerie de l'hospice qui fut sa demeure durant ses dernières années.

P. Albert Barbanti

* à Pisignano-Cervia (Revenne - Italie) le 15-12-1913, † à Modène (Italie) le 10-4-1973 à 59 ans, après 43 ans de profession religieuse et 33 de sacerdoce.

Il avait répondu à la vocation avec l'ardeur de son âme de Romagnol. Son rêve était d'éduquer la jeunesse au moyen de l'école: il prit ses degrés et enseigna dans divers Instituts salésiens et à l'Université de Modène pendant plusieurs années. De santé précaire, il passa les dernières vingt années dans sa chambre et dans divers hôpitaux au milieu des souffrances, des livres et de la prière acceptant la tâche difficile de sauver la jeunesse au moyen de la souffrance.

Mr. Emidio Berni

* à S. Romano-Borgo a Mozzano (Lucques - Italie) le 15-3-1919, † à Maggiano (Lucques - Italie) le 12-7-1973 à 54 ans, après 26 ans de profession religieux.

Caractère ouvert et expansif, il a travaillé comme sacristain dans plusieurs maisons d'Italie. Il savait orner les églises avec un véritable sens artistique. Il a accepté avec foi la douloureuse maladie qui l'a bientôt conduit à la tombe.

Mgr. Joseph Borgatti

* à Buenos Aires (Argentine) le 15-9-1891, † à Viedma (Argentine) le 26-10-1973 à 83 ans, après 65 ans de profession religieuse et 57 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 6 ans et évêque de Viedma pendant 20 ans.

Né de famille profondément religieuse, il entra, après les études secondaires, dans notre maison de Bernal à l'école de ce grand éducateur de salésiens que fut Mgr. Esandi. Ordonné prêtre en 1914, il se distingua par son naturel bon et patient, et par ses qualités extraordinaires d'organisation et de gouvernement.

Lorsque le diocèse de Viedma fut érigé, le premier évêque Mgr. Esandi le voulut à ses côtés comme Vicaire général. La richesse de ses qualités humaines et sacerdotales, son zèle et sa bonté éclairée lui méritèrent de succéder à son évêque. Il s'occupa de l'érection du séminaire et du palais épiscopal; il obtint la translation de la dépouille mortelle du cardinal Cagliero de Rome à Viedma, il introduisit la cause de béatification du jeune indien Zéphyrin Namuncurà, actuellement Vénérable. Ordonné et méthodique, il notait avec soin tout ce qu'il avait à faire. Pour le 26 octobre, il avait écrit dans son agenda: « 15,30 h. réunion épiscopale »; ce fut peut-être l'unique fois qu'il manqua à un rendez-vous: un quart avant il s'était envolé à la rencontre de Dieu le chapelet en main.

P. Mario Borsani

* à Castellanza (Varèse - Italie) le 11-9-1912, † à Maroggia (Canton du Tessin - Suisse) le 27-11-1973 à 61 ans, après 36 ans de profession religieuse et 28 de sacerdoce.

D'abord ouvrier spécialisé dans une usine textile de Milan, il entra en 1935 comme aspirant missionnaire à Ivrea. Il partit pour la Thaïlande en 1936; ordonné prêtre, il remplit là-bas diverses charges, mais il dut ensuite revenir au pays, frappé par le mal qui le conduisit à la tombe.

Les missions furent toujours au premier rang de ses pensées, et il imaginait toujours de nouvelles initiatives en leur faveur.

P. François Both

* à Győr (Hongrie) le 19-12-1921, † à Turin, hôpital (de Foglizzo), le 24-1-1974 à 52 ans, après 35 ans de profession religieuse et 25 de sacerdoce.

Malgré la maladie qui le consumait lentement, il chercha toujours à se donner tout entier aux jeunes dans le ministère sacerdotal à la maison et au dehors. Le Seigneur le frappa sur le champ de travail. Quelques jours auparavant, comme un pressentiment, il avait laissé ces paroles écrites à ses confrères: « Le Seigneur pourra m'appeler d'un moment à l'autre. Aidez-moi. Je suis content de mourir salésien et prêtre.

Mr. Laurent Brogliato

* à Vicence (Italie) le 12-2-1918, † à Vérone (Italie) le 26-8-1973 à 55 ans, après 38 ans de profession religieuse.

Il a passé une grande partie de sa vie à l'Institut, qui, dans les années 30, l'avait eu comme élève et où il mûrit sa vocation. Il reste de lui comme précieux héritage les caractéristiques suivantes: fidélité à Don Bosco (qu'il aimait dans la Congrégation, dans les confrères, dans les jeunes et les anciens élèves), amour du travail (qui le rendait serviable et généreux envers tous), zèle créatif pour aider les missions; contact continu et apostolique avec les anciens élèves.

P. Félix Caon

* à Arsego, S. Giorgio delle Pertiche (Padoue - Italie) le 5-11-1891, † à Albare di Costermano (Vérone - Italie) le 5-10-1973, à 81 ans, après 52 ans de profession religieuse et 46 de sacerdoce.

Il était estimé par la simplicité de son coeur; la patience dans la souffrance continue; le sourire toujours sur les lèvres; la foi communicative: on ne s'éloignait jamais de lui opprimé, mais toujours soulagé; l'anxiété pour les vocations pour lesquelles il priait et offrait ses souffrances; zèle infatigable pour les coopérateurs; un sens humain et chrétien profond, sacerdotal et salésien, qui donnait de la chaleur à sa parole. Il priait toujours Don Bosco pour ne pas mourir en dehors de la maison salésienne, et Don Bosco l'exauça.

P. Bronislas Chodanionek

* à Premiany (Pologne) le 17-10-1910, † à Kisziniev-Moldavie (URSS) le 25-11-1973, à 63 ans, après 40 ans de profession religieuse et 32 de sacerdoce.

Il travailla longtemps dans l'apostolat paroissial et il enseigna aussi dans les écoles lithuaniennes. En 1949, il se rendit dans la capitale de la Moldavie où il séjourna jusqu'à sa mort, seul prêtre pour presque 4 millions d'âmes, se dévouant avec un sacrifice sacerdotal exemplaire. Il demeura toujours très attaché à la Congrégation et il éprouva une continuelle nostalgie pour la vie de communauté qu'il ne pouvait savourer. Le Seigneur l'a appelé à Lui en la fête du Christ-Roi.

P. Roch Cillis

* à Pietragalla (Potenza - Italie) le 14-3-1911, † à Naples (Italie) le 5-11-1973, à 62 ans, après 41 ans de profession religieuse et 33 de sacerdoce.

Il a passé sa vie salésienne en Colombie y laissant de lumineux exemples de zèle missionnaire, de travail inlassable et d'authentique bonté.

P. Jean Colombo

* à Saconago di Busto Arsizio (Varèse - Italie) le 13-2-1904, † à Milan (Italie) le 1-11-1973, à 69 ans, après 45 ans de profession religieuse et 36 de sacerdoce.

Il fit don de son optimisme et de la sérénité de son âme surtout au milieu des émigrants italiens au Moyen-Orient, où il a passé la majeure partie de sa vie salésienne. Lorsqu'une grave infirmité, qui le conduisit progressivement à la cécité presque totale, l'arracha à sa tâche missionnaire, il se consacra au ministère des confession que sa capacité chrétienne de souffrance mit en valeur et purifia en une dimension réellement « pascale ».

P. Wenceslas Dolezal

* à Ostrava (Tchécoslovaquie) le 23-7-1907, † à S. Salvador (Salvador, C.A.) le 13-11-1973 à 66 ans, après 46 de profession religieuse et 36 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 7 ans.

En lui ont brillé un grand esprit de mortification, une dédition et une fidélité totale au travail, un accueil aimable et fraternel envers tous, une force douce dans la souffrance. Il fut Maître des novices et Directeur du scolasticat de théologie. En tout dernier lieu, il s'occupait avec un soin

exemplaire du ministère des confessions dans diverses communautés salésiennes.

P. Maximilien Francoy

* à Arâscués (Huesca - Espagne) le 29-10-1904, † à Madrid (Espagne) le 20-1-1974 à 69 ans, après 49 ans de profession religieuse et 43 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 20 ans et Provincial pendant 6 ans.

Il se consacra à la Congrégation comme à une personne réelle et vivante, et il vécut au service inconditionné des principes salésiens. Austère dans la pauvreté, éloigné des vanités du monde, modèle de patience, toujours présent au milieu des jeunes avec le style de Don Bosco, clair et ordonné dans ses leçons. Il a étudié Don Bosco à fond, et convaincu de la validité de ses valeurs, il les a défendues avec fermeté et sacrifice.

P. Isidore Gabino Fueyo

* à Gijón (Oviedo - Espagne) le 15-3-1902, † à Buenos Aires (Argentine) le 4-12-1973 à 71 ans, après 52 ans de profession religieuse et 44 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 6 ans.

Vrai fils de Don Bosco, il a consacré sa vie à l'éducation et à l'assistance des élèves internes, au milieu desquels il a passé la majeure partie de ses 52 ans d'apostolat salésien. Il a partagé leurs jeux et leur vie. Ses activités ayant été limitées par la maladie, il a continué à être présent à la récréation des garçons avec la vigilance aimable de l'assistance salésienne. Ce dévouement le fit apprécier par les élèves qui le payèrent de retour.

P. Pierre Garbin

* à Salletto di Montagnano (Padoue - Italie) le 7-3-1907, † à Forlì (Italie) le 9-10-1973 à 67 ans, après 46 ans de profession religieuse et 39 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 12 ans.

C'est du séminaire qu'il vint à la vie salésienne, charmé par la lecture de la vie de Don Bosco. Son zèle sacerdotal brilla surtout à Forlì où il fonda et dirigea pendant plusieurs années l'oeuvre salésienne de cette ville. Il sut se gagner l'affection et l'admiration de toute la population, spécialement durant les années difficiles de la seconde guerre mondiale. Il fut curé dans diverses maisons, et il vécut la dernière étape de sa vie terrestre

à Forlì, à côté de l'église qu'il avait reconstruite avec peine après les destructions de la guerre.

P. Philippe Garegnani

* à Somma Lombardo (Varèse - Italie) le 24-8-1903, † à Somma Lombardo (Italie) le 21-9-1973 à 70 ans, après 41 ans de profession religieuse et 33 de sacerdoce.

Il passa sa vie salésienne au Moyen-Orient où il s'occupa affectueusement des fils des italiens à l'étranger. Ce fut un homme simple, toujours souriant, attaché à son devoir de professeur et d'éducateur. Il passa les dernières années de sa vie à la maison de Vendrognò (Côme), s'adonnant à une correspondance intense avec les personnalités civiles, les anciens élèves, les amis qu'il avait connus en terre de mission, et en continuant jusqu'au bout son travail apostolique efficace.

P. Mario Ghigliano

* à Saluzzo (Cunéo - Italie) le 18-6-1885, † à Cunéo le 3-1-1974 à 88 ans, après 48 ans de profession religieuse et 44 de sacerdoce.

Intelligence très ouverte, il conquist à l'unanimité le doctorat, en chimie et fut pendant plusieurs années assistant à la Faculté Universitaire. Il eut ensuite une rapide carrière comme technicien dans la branche de l'industrie. A la mort de sa maman, (que, devenue aveugle et paralysée, il assista longtemps avec un dévouement admirable) il quitta tout pour entrer dans la Congrégation. Il avait 38 ans. A partir de ce moment-là se dessina son incomparable figure de maître précis, passionné, estimé; de prêtre, de salésien plein de zèle, sensible, riche de valeurs humaines.

Mr. Constantin Gil

* à Fancewicze (Pologne) le 1-10-1897, † à Lodz (hôpital) (Pologne), le 20-10-1973 à 76 ans, après 43 ans de profession religieuse.

Entré dans notre Congrégation, déjà âgé de 30 ans, comme technicien mécanicien, il travailla dans différentes maisons, exerçant sa profession avec un grand esprit de sacrifice. Il se distingua par son esprit consciencieux et son sens de responsabilité. Il était humble et simple, sans prétention et disponible pour quiconque avait besoin de lui. Il fut exemplaire au travail, qu'il ne quitta que lorsque sa santé devint très précaire. Il s'éteignit en souriant et en répétant qu'il retournait à la Maison du Père.

P. François Godard

* à Grezolles (Loire - France) le 7-5-1917, † à Genève (Suisse) le 15-11-1973 à 56 ans, après 36 ans de profession religieuse et 12 de sacerdoce.

Sa vie a été marquée par la maladie pendant plus de 30 ans. Sa foi inébranlable a été pour tous ceux qui ont vécu à ses côtés un encouragement et un signe évident de l'action de Dieu au milieu des hommes. Il a rendu à beaucoup l'espérance et le courage de vivre. Il a longtemps vécu étroitement uni au Christ souffrant, et la mort l'a trouvé bien préparé.

Mr. Benjamin Gubitta

* à Vallenoncello (Pordenone - Italie) le 29-5-1914 † à Legnago (Vérone - Italie) le 27-2-1973 à 58 ans, après 39 ans de profession religieuse.

Il exerça l'art de cuisiner en y prodigant ses talents d'habileté et d'amour du travail. Il avait toujours un beau sourire ouvert et serein, la réplique vive, et il était disponible et prêt à tout service. Durant ses temps libres, il étudiait son rôle dans les pièces de théâtre, où il se révéla un acteur brillant et applaudi.

P. Voitecho (Adalbert) Krzyzanowski

* à Nienadowa (Pologne) le 17-10-1903, † à Sokółow Podlaski (Pologne) le 11-7-1973 à 69 ans, après 49 ans de profession religieuse et 39 de sacerdoce.

Il passa une grande partie de sa vie dans nos juvénats comme professeur de latin. Il fut aussi curé et aumônier des Soeurs. Bien que faible de santé, il ne refusait jamais aucun travail. En classe, il était exigeant, mais très patient et bienveillant. Il savait vite pardonner les manquements, il encourageait et aidait volontiers les enfants moins doués. Grâce à son caractère paternel, il a mérité de ses élèves, qui l'aimaient beaucoup, le surnom de « Magistrunio ».

P. Attilio Lazzaroni

* à La Spezia (Italie) le 2-4-1886, † à Loreto (Ancône - Italie) le 27-6-1973 à 87 ans, après 70 ans de profession religieuse et 59 de sacerdoce. Il fut directeur pendant un an.

Encore très petit, dans les bras de sa mère, il fut caressé et béni par Don Bosco, qui invoqua sur lui la protection de Dieu. Caractère fort, cœur sacerdotal, salésien ouvert. « De l'amitié à l'engagement » était son pro-

gramme d'action, et pour le réaliser il rassembla des groupes d'anciens élèves qualifiés et affectionnés, et conduisit au Seigneur un groupe de prêtres salésiens et diocésains. Parvenu très lucide à la fin de sa vie, il exprima le désir qu'on ne lui parle plus des choses de la terre, mais uniquement de celles du ciel.

P. Edmond Lucioni

* à Castiglione Olona (Varèse - Italie) le 2-9-1897, † à Varèse le 16-12-1973 à 76 ans, après 51 ans de profession religieuse et 45 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 6 ans.

Ayant commencé ses études au séminaire diocésain, il entra dans la Congrégation salésienne après la première guerre mondiale. Ordonné prêtre, il partit pour le Japon où il demeura neuf ans. Il y retourna après la seconde guerre mondiale, mais pour un bref séjour en raison de sa santé instable. Il consacra alors sa vie à l'assistance des malades, pour qui il forma à Varèse le « Centre des volontaires de la souffrance ». Le Seigneur l'a appelé à lui à l'improviste, au terme d'une journée intense consacrée à ses malades.

Mr. Santo Marogna

* à Grezzana (Vérone - Italie) le 4-7-1930, † à Vérone (Italie) le 15-10-1973 à 43 ans, après 26 ans de profession religieuse.

C'était l'homme de la présence discrète. Son activité peu apparente était « comme la poignée de levain cachée dans trois mesures de farine ». Doué d'un véritable esprit salésien, il ne refusa jamais le travail. Il ne supportait pas des attitudes de victime, les critiques et les discussions inutiles. Sa modestie et sa résignation dans la souffrance étaient si naturelles qu'il était difficile de découvrir si ce qui lui était demandé lui était pesant ou pas.

Abbé Germain Martinez

* à Bogota (Colombie) le 11-4-1948, † à Ipswich (USA) le 30-6-1973 à 25 ans, après 3 ans de profession.

Ses parents lui avaient instillé une foi vive et il la vivait pleinement; il était généreux et il se sacrifiait pour les autres. Il prenait volontiers part aux réunions de prière, et il en revenait toujours retrempe dans le bien. C'était un modèle de piété et de joie, et tous étaient ses amis. Il est mort dans un accident de la route. Du Ciel il obtiendra à la Congrégation beau-

coup de vocations semblables à la sienne, fortes, sincères, éclairées, persévérantes.

P. Joseph Mascarino

* à Trezzo (Alexandrie - Italie) le 18-3-1889, † à Turin (Italie) le 23-11-1973 à 84 ans, après 65 ans de profession religieuse et 53 de sacerdoce.

Aux approches de la solennité du Christ-Roi, il s'est présenté au Seigneur pour recevoir la récompense de son humble et généreux service, rendu en classe comme instituteur primaire pendant 30 ans, dans l'administration et dans le soin pastoral. Il a travaillé avec une infatigable énergie dans diverses maisons de la Province, et spécialement à Cuorné; puis il a accepté du Seigneur la souffrance, l'offrant pour l'accroissement de la Congrégation.

P. Jacques (Santiago) Musante

* à Buenos Aires (Argentine) le 18-12-1898, † à S. Luis (Argentine) le 31-12-1973, à 75 ans, après 58 ans de profession religieuse et 49 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 36 ans.

Encore jeune, il occupa des charges de grande responsabilité dans la communauté provinciale, et pendant de nombreuses années il dirigea avec sagesse diverses communautés, même de formation. Il a étudié et propagé sans arrêt sa spiritualité salésienne. Ses caractéristiques furent: l'esprit de travail, la disponibilité sans compter, et une tendre dévotion à Marie Auxiliatrice. Modèle de religieux dans la pratique des conseils évangéliques, prêtre toujours et partout comme le voulait Don Bosco, il s'est dépensé avec zèle et constance dans le ministère.

P. Louis Oldano

* à Viarigi (Asti - Italie) le 22-7-1883, † à Alassio (Savone - Italie) le 11-7-1973, à 90 ans, après 72 ans de profession religieuse et 59 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 17 ans.

Il a passé la majeure partie de sa vie à Alassio, où il a travaillé avec un esprit infatigable en qualité de catéchiste et de professeur. Très apprécié et estimé des élèves pour son enseignement efficace, salésien d'ancien trempé, fidèle à la Règle et à Don Bosco, droit, plein de zèle, fort et compréhensif, il était le Patriarche de l'Institut d'Alassio.

P. Joseph Pentore

* à Viarigi (Asti - Italie) le 10-8-1877, † à Pinerolo (Turin) le 9-9-1973 à 96 ans, après 79 ans de profession religieuse et 71 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 10 ans.

A l'âge de huit ans, il rencontra Don Bosco, et le regard bon et pénétrant de celui-ci suffit à le gagner à la cause salésienne, à laquelle il consacra toute sa vie depuis 1886 jusqu'au terme de ses 71 années de sacerdoce.

Ordonné prêtre à Parme, il exerça son activité de professeur et d'éducateur en diverses maisons, faisant de la classe sa vie et sa passion. Il consacra ses dernières années aux Novices dont il fut le confesseur et l'ami avec un coeur toujours jeune. Il aimait la vie et il la dépensa avec jovialité, avec la ténacité piémontaise, avec dignité surnaturelle. Il eut le don de la parole facile et convaincante. De Don Bosco il a eu l'esprit toujours jeune, la ferveur mariale, l'amour pour l'Eucharistie et la confession, qu'il considérait comme les puissants leviers de la formation des jeunes.

Abbé Sbigniewo Pranczk

* à Kartuzy (Pologne) le 14-1-1951, † à Palowo (Pologne) le 21-12-1973, à 22 ans, après 4 ans de profession religieuse.

Il témoigna d'un grand zèle dans l'apostolat auprès des garçons, particulièrement parmi les membres des enfants de chœur et du patronage qui le payaient de beaucoup d'affection. Il a perdu la vie dans un accident de la route, alors qu'il revenait d'une église où il avait été préparé la fête de Noël. C'était une espérance qui promettait, mais le Seigneur l'a trouvé mûr pour le Ciel.

P. Julien Prieto (Rodriguez)

* à Barruecopardo (Ciudad Rodrigo - Espagne) le 9-1-1906, † à Málaga (Espagne) le 17-9-1973, à 67 ans, après 51 ans de profession religieuse et 41 de sacerdoce.

Il manifesta une grande habilité à diriger l'économie des communautés où il travailla, en s'occupant comme économe des besoins de tous, avec un véritable amour. Il fut un zélé promoteur des vocations que pendant de nombreuses années il chercha au prix de grands sacrifices dans les régions de sa province de Salamanque. Toujours obéissant et toujours disponible à la volonté de Dieu, il avait un amour sincère pour Marie Auxiliatrice et Don Bosco.

P. Michel Redmond

* à Liverpool (Lancashire - Angleterre) le 26-11-1904, † à Cheam (Angleterre) le 14-1-1974, à 69 ans, après 47 ans de profession religieuse et 38 de sacerdoce.

Il partit comme aspirant pour l'Argentine où, après le noviciat, il passa dix ans. Pour des raisons de santé il dut rentrer dans sa patrie et, pendant plus de trente ans, la maladie le condamna à l'inactivité. De piété sincère et d'une exquise politesse, son plus grand réconfort, durant les deux dernières années, fut de pouvoir concélébrer chaque jour avec ses confrères.

Mr. Santo C. Resmini

* à Castel Rozzone (Bergame - Italie) le 2-11-1890, † à Catane (Italie) le 24-1-1974, à 83 ans, après 61 ans de profession religieuse.

Il a exercé son apostolat dans les orphelinats de Marsala et de Palerme-Sainte Claire, ensuite pendant 45 ans à Catane Barrière, comme excellent tailleur et attaché à l'administration. Durant les années de sa maturité, il fut le Délégué des Anciens Elèves de la florissante Union de l'Institut. La distinction des manières, la parole persuasive, la profonde joie salésienne qui se manifestaient dans ses attitudes, firent de lui un véritable ami spirituel des jeunes et des Anciens Elèves.

P. C. Jean Riva

* à Galbiate (Come - Italie) le 24-11-1903, † à Carate (Italie) le 26-9-1973, à 69 ans, après 41 ans de profession et 33 de sacerdoce.

Il était entré en Congrégation, déjà à l'âge adulte, après des années de participation valable, comme laïc, à la vie de sa paroisse à Galbiate. Il a vécu son sacerdoce salésien en exerçant diverses fonctions. Une longue maladie, soufferte avec résignation chrétienne l'a préparé à la rencontre avec Dieu.

P. Léopold Rizzi

* à Canuelas (Buenos Aires - Argentine) le 15-11-1883, † à Canuelas, le 15-11-1973, à 90 ans, après 70 ans de profession religieuse et 63 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 25 ans.

Il fut appelé à la Maison du Père, juste le jour de ses 90 ans. Il avait consacré sa longue vie aux jeunes, à ceux de la campagne en particulier. Il

fonda pour eux une école agricole à Del Valle et il relança en des moments extrêmement critique celle d'Uribelarrea. Sa foi profonde était la cause de son optimisme et de sa hardiesse en beaucoup d'initiatives. De très nombreux paysans lui sont débiteurs de leur foi et de leur bien-être.

P. André Russel

* à Londres (Angleterre) le 19-11-1907, † à Farnborough (Angleterre) le 10-12-1973, à 66 ans, après 47 ans de profession et 33 de sacerdoce.

Il exerça son activité salésienne durant toute sa vie comme professeurs, témoignant d'un grand attachement au système préventif de Don Bosco. Travailleur infatigable et d'un grand zèle apostolique, il se trouvait toujours ponctuellement à son poste jusqu'à deux semaines avant sa mort.

P. Jean Rutkowski

* à Du Bois (Pensylvanie - USA) le 15-10-1907, † à Richmond (NSW - Australie) le 2-12-1973, à 66 ans, après 38 ans de profession religieuse et 29 de sacerdoce.

Ordonné prêtre à 37 ans, il partit pour les Philippines en 1951, et deux ans après en Australie, où il travailla avec zèle pour les émigrés polonais. Après deux ans de séjour à l'hôpital, soigné avec beaucoup de charité par les confrères, il mourut sereinement et fut enseveli au cimetière de la première maison salésienne d'Australie, à Sunbury, en présence émue de beaucoup de ses amis polonais, dont certains étaient accourus de plus de mille kilomètres de distance.

P. Guido Sbernini

* à Sabbioneta (Mantoue - Italie) le 9-7-1890, † à Chiari (Brescia - Italie) le 6-1-1973 à 82 ans, après 65 ans de profession religieuse et 52 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 27 ans.

Il s'est dépensé dans un travail humble et constant pour les jeunes, qui étaient sa passion. Ouvert et cordial, il les entretenait volontiers avec une série inépuisable d'anecdotes et de souvenirs se rapportant à des figures classiques de salésiens, dont il mettait en relief les caractéristiques sympathiques et positives. Durant la guerre 1940-45, il se prodigua à Modène pour secourir, pour aider et sauver tous ceux qu'il put durant les bombardements. Plusieurs lui doivent la vie.

P. Michel Scheid

* à Mitterkreuth (Allemagne) le 10-4-1914, † Schwandorf (Allemagne) le 7-12-1973, à 59 ans, après 39 ans de profession religieuse et 25 de sacerdoce.

Il avait passé plusieurs années en service de guerre et de prison; il s'était ensuite engagé dans le travail apostolique comme catéchiste et professeur dans nos écoles professionnelles avec un grand esprit de sacrifice. Son talent pour les arts libéraux a fait de lui un maître spécialisé, qui n'est pas facilement oubliable.

P. Thomas Selvam

* à Poomanur-Salem (Madras - Inde) le 4-7-1920, † à Pannur (Tamil Nadu - Inde) le 8-11-1973, à 53 ans, après 19 ans de profession religieuse et 28 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 6 ans.

Eduqué et ordonné prêtre au séminaire diocésain, il commença son apostolat comme vicaire. Pour mieux se consacrer à la jeunesse il entra ensuite dans la Congrégation salésienne. Bien préparé, il se fit aimer de ses élèves et des fidèles. Il mourut à l'improviste. Il avait prêché un cours d'exercices spirituels et, le lendemain, il était revenu enseigner. La mort le surprit alors qu'il était à table pour le dîner; mais il était préparé à la venue du Seigneur.

Mr. Italo Signorini

* à Cavriglia (Arezzo - Italie) le 26-3-1904, † à Alassio (Savone - Italie) le 8-3-1973, à 69 ans, après 43 ans de profession religieuse.

Travailleur infatigable, il a consacré sa vie à l'apostolat de la bonne presse avec humilité et ténacité. Fidèle à l'esprit de Don Bosco, il laisse l'exemple lumineux d'une existence dépensée avec générosité pour Dieu et pour le prochain.

P. Joseph Spigo

* à Vérone (Italie) le 18-3-1929, † à Turin le 1-2-1974, à 44 ans, après 27 ans de profession et 17 de sacerdoce.

Né à Vérone d'une famille profondément religieuse, il puisa l'amour pour Don Bosco et la vie salésienne à l'Institut salésien voisin. Son idéal fut de travailler parmi les jeunes avec un style toujours jeune et bon.

Appelé au Centre Catéchistique de Leumann comme collaborateur dans le secteur de l'audio-visuel, il continua à donner aux jeunes tout son temps libre et ses vacances, en devenant l'âme de leurs activités sportives, musicales et récréatives.

Il sut aller au devant du Seigneur avec une âme sereine et forte, faisant généreusement l'offrande de sa jeunesse à Dieu.

P. Miescislav Szczesny

* à Aleksandrów Kujawski (Pologne) le 11-10-1909, † à Gdansk (Pologne) le 26-12-1973, à l'âge de 64 ans, après 48 ans de profession religieuse et 39 de sacerdoce. Il fut directeur pendant 22 ans.

Piété sincère et pleine de joie, intelligence peu commune, esprit toujours joyeux, disponibilité ouverte à toute obéissance, formaient son profil caractéristique. Comme directeur, il savait créer dans la maison une joyeuse atmosphère de famille, exubérant d'enthousiasme et d'ardeur au travail. Il mit à profit son exceptionnelle habileté de prédicateur, souvent au prix de sacrifices, dans de nombreux cours d'exercices spirituels et conférences pour les confrères, les laïcs, les prêtres diocésains.

P. François Wypler

* à Kochlowice (Pologne) le 20-9-1895, † à Rumia (Pologne) le 10-7-1973, à 77 ans, après 48 ans de profession religieuse et 40 de sacerdoce.

Il mit son sacerdoce au service des âmes dans l'enseignement du catéchisme dans les écoles élémentaires, et ensuite, pendant plusieurs années, comme confesseur expérimenté et recherché. L'observance religieuse parfaite, le sain optimisme, l'indulgence pour les faiblesses humaines, et un labeur sacrifié et constant, l'ont signalé comme un excellent fils de Don Bosco.

P. Guillaume Zanuso

* à Ronco all'Adige (Vérone - Italie) le 25-6-1915, † à Cison di Valmarino (Trévise - Italie) le 15-11-1973, à 58 ans, après 38 ans de profession religieuse et 29 de sacerdoce.

A Venise où il fut curé pendant 16 ans et à Cison où il fut un directeur spirituel et un prédicateur apprécié, il porta le témoignage de l'amour fraternel qu'il avait déjà vécu dans sa famille, et le désir ardent de l'union communautaire. Sa caractéristique fut la «joie d'être toujours l'ami de tous»,

et il fut aimé de tous. Les grandes souffrances des dernières années transformèrent son lit en une chaire de foi et d'offrande spirituelle.

P. Louis Zeitler

* à Lohr am Main (Allemagne) le 21-6-1914, † à Augsburg (Allemagne) le 31-10-1973, à 59 ans; après 39 ans de profession religieuse et 32 de sacerdoce.

De sa vie comme prêtre et salésien, on se souvient de son inépuisable bonne humeur, de son amour pour le chant et pour son grand engagement pour les jeunes. Pour lui la mort fut la libération d'une grave maladie des reins et du diabète, et elle eut lieu de façon singulière: il se promenait avec sa soeur près de l'institut salésien, quand tous deux furent frappés d'apoplexie qui en quelques minutes les conduisit à la Maison du Père.

1° elenco 1974

- 1 Sac. AVERBEKE Van Carlo † Tournai (Belgio) 1973 a 70 a.
- 2 Sac. BABIRAK Giulio † Pannonhalma (Ungheria) 1974 a 84 a.
- 3 Sac. BARBANTI Alberto † Modena (Italia) 1973 a 59 a.
- 4 Coad. BERNI Emidio † Maggiano (Lucca - Italia) 1973 a 54 a.
- 5 Mons. BORGATTI Giuseppe † Viedma (Argentina) 1973 a 82 a., fu per 20 a.
Vescovo di Viedma
- 6 Sac. BORSANI Mario † Maroggia (Tic. - Svizzera) 1973 a 61 a.
- 7 Sac. BOTH Francesco † Torino (Italia) 1974 a 52 a.
- 8 Coad. BROGLIATO Lorenzo † Verona (Italia) 1973 a 55 a.
- 9 Sac. CAON Felice † Albarè di Costermano (Verona - Italia) 1973 a 81 a.
- 10 Sac. CHODANIONEK Bronislaw † Kisziniew-Moldavia (URSS) 1973 a 63 a.
- 11 Sac. GILLIS Rocco † Napoli (Italia) 1973 a 62 a.
- 12 Sac. COLOMBO Giovanni † Milano (Italia) 1973 a 69 a.
- 13 Sac. DOLEZAL Venceslao † a San Salvador (El Salvador, C.A.) 1973 a 66 a.
- 14 Sac. FRANCOY Massimiliano † Madrid (Spagna) 1974 a 69 a.
- 15 Sac. FUEYO Isidro † Buenos Aires (Argentina) 1973 a 71 a.
- 16 Sac. GARBIN Pietro † Forlì (Italia) 1973 a 67 a.
- 17 Sac. GAREGNANI Filippo † Somma Lombardo (Varese - Italia) 1973 a 70 a.
- 18 Sac. GHIGLIENO Mario † Cuneo (Italia) 1974 a 88 a.
- 19 Coad. GIL Costantino † Lodz (Polonia) 1973 a 76 a.
- 20 Sac. GODARD Francesco † Ginevra (Svizzera) 1973 a 56 a.
- 21 Coad. GUBITTA Beniamino † Legnago (Verona - Italia) 1973 a 58 a.
- 22 Sac. KRZYZANOWSKI Wojtecho † Sokolow Podlaski (Polonia) 1973 a 39 a.
- 23 Sac. LAZZARONI Attilio † Loreto (Ancona - Italia) 1973 a 87 a.
- 24 Sac. LUCIONI Edmondo † Varese (Italia) 1973 a 76 a.
- 25 Coad. MAROGNA Santo † Verona (Italia) 1973 a 43 a.
- 26 Ch. MARTINEZ Germano † Ipswich (USA) 1973 a 25 a.
- 27 Sac. MASCARINO Giuseppe † Torino (Italia) 1973 a 84 a.
- 28 Sac. MUSANTE Giacomo (Santiago) † San Luis (Argentina) 1973 a 75 a.
- 29 Sac. OLDANO Luigi † Alassio (Savona - Italia) 1973 a 90 a.
- 30 Sac. PENTORE Giuseppe † Pinerolo (Torino - Italia) 1973 a 96 a.
- 31 Ch. PRANCZK Sbigniewo † Palowo (Polonia) 1973 a 22 a.
- 32 Sac. PRIETO Giuliano † Malaga (Spagna) 1973 a 67 a.
- 33 Sac. REDMOND Michele † Cheam (Inghilterra) 1974 a 69 a.
- 34 Coad. RESMINI Santo C. † Catania (Italia) 1974 a 83 a.
- 35 Sac. RIVA Giovanni † Carate (Milano - Italia) 1973 a 69 a.
- 36 Sac. RIZZI Leopoldo † Buenos Aires (Argentina) 1973 a 90 a.
- 37 Sac. RUSSEL Andrea † Farnborough (Inghilterra) 1973 a 66 a.
- 38 Sac. RUTKOWSKI Giovanni † Richmond (NSW - Australia) 1973 a 66 a.
- 39 Sac. SALZANO Vincenzo † San Justo (Argentina) 29.9.1973 a 74 a.
- 40 Sac. SBERNINI Guido † Chiari (Brescia - Italia) 1973 a 82 a.
- 41 Sac. SCHEID Michele † Schwandorf (Germania) 1973 a 59 a.
- 42 Sac. SELVAM Tomaso † Pannur (Tamil Nadu - India) 1973 a 53 a.

- 43 Coad. SIGNORINI Italo † Alassio (Savona - Italia) 1973 a 68 a.
- 44 Sac. SPIGO Giuseppe † Torino (Italia) 1974 a 44 a.
- 45 Sac. SZCZESNY Miecislao † Gdansk (Polonia) 1973 a 64 a.
- 46 Sac. WYPLER Francesco † Rumia (Polonia) 1973 a 77 a.
- 47 Sac. ZANUSO Guglielmo † Cison di Valmarino (Treviso - Italia) 1973 a 58 a.
- 48 Sac. ZEITLER Luigi † Augsburg (Germania) 1973 a 59 a.

1. The first part of the report is devoted to a general survey of the situation in the country.	10
2. The second part of the report is devoted to a detailed analysis of the economic situation.	15
3. The third part of the report is devoted to a detailed analysis of the social situation.	20
4. The fourth part of the report is devoted to a detailed analysis of the political situation.	25
5. The fifth part of the report is devoted to a detailed analysis of the cultural situation.	30
6. The sixth part of the report is devoted to a detailed analysis of the environmental situation.	35
7. The seventh part of the report is devoted to a detailed analysis of the international situation.	40
8. The eighth part of the report is devoted to a detailed analysis of the future prospects.	45